



Rapport financier

Deuxième trimestre de 2021

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents de 935 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le			Aux et pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 452 \$	1 403 \$	1 368 \$	2 855 \$	2 721 \$
Primes nettes	2 587	2 585	2 238	5 172	4 760
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	830	795	678	1 625	1 445
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 869	4 783	4 284	9 652	8 926
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	909	(1 748)	2 325	(839)	2 379
Revenu total	5 778	3 035	6 609	8 813	11 305
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(3)	4	271	1	595
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	2 191	(206)	3 606	1 985	5 677
Frais autres que d'intérêts	2 377	2 165	2 012	4 542	4 011
Impôts sur les excédents	278	274	191	552	208
Excédents avant ristournes aux membres	935 \$	798 \$	529 \$	1 733 \$	814 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾					
Particuliers Et Entreprises	397 \$	414 \$	315 \$	811 \$	505 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	235	125	261	360	220
Assurance de dommages	330	248	16	578	89
Autres	(27)	11	(63)	(16)	-
	935 \$	798 \$	529 \$	1 733 \$	814 \$
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	90 \$	90 \$	80 \$	180 \$	157 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽³⁾	20	12	14	32	30
Programme Avantages membre Desjardins	5	4	12	9	23
	115 \$	106 \$	106 \$	221 \$	210 \$
Indicateurs					
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2,09 %	2,10 %	2,23 %	2,09 %	2,29 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	11,5	10,3	7,5	10,9	5,8
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,3	66,8	67,0	66,5	71,3
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	(0,01)	0,01	0,52	0,00	0,58
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,55	0,57	0,63	0,55	0,63
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁵⁾	151	155	167	151	167
Bilan et hors bilan					
Actif	389 278 \$	376 981 \$	349 934 \$	389 278 \$	349 934 \$
Prêts et acceptations nets	222 023	215 005	207 169	222 023	207 169
Dépôts	238 670	230 919	220 270	238 670	220 270
Capitaux propres	32 719	31 644	28 767	32 719	28 767
Biens sous administration	485 806	464 678	433 888	485 806	433 888
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	85 360	77 169	71 294	85 360	71 294
Ratios de fonds propres et ratio de levier					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	21,4 %	22,1 %	21,8 %	21,4 %	21,8 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1	21,4	22,1	21,8	21,4	21,8
Ratio du total des fonds propres	22,6	22,6	22,4	22,6	22,4
Ratio de levier	8,5	8,7	8,6	8,5	8,6
Autre renseignement					
Nombre d'employés	52 056	50 172	48 550	52 056	48 550

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 10 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Dont 10 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (5 M\$ au premier trimestre de 2021, 8 M\$ au deuxième trimestre de 2020, 15 M\$ au premier semestre de 2021 et 14 M\$ au premier semestre de 2020).

(4) Les données de 2020 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante en raison d'un raffinement méthodologique.

(5) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

(6) Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 août 2021 – Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins, coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord, a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 935 M\$, en hausse de 406 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2020. La croissance des excédents est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, à la bonne performance du réseau des caisses et à une sinistralité moins importante pour le secteur Assurance de dommages. Rappelons que les excédents du deuxième trimestre de 2020 avaient été marqués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit qui avait été affectée par les incidences de la détérioration des perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 397 M\$. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports aux excédents de 235 M\$ et de 330 M\$.

Le montant total retourné aux membres et à la collectivité a atteint 115 M\$ au deuxième trimestre de 2021, y compris une provision pour ristournes de 90 M\$, des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 20 M\$ et des montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 5 M\$, comparativement à un montant total retourné aux membres et à la collectivité de 106 M\$ pour la période correspondante de 2020. À cela s'ajoute le montant des engagements de 8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 21,4 % et de 22,6 % au 30 juin 2021, alors qu'ils étaient de 21,9 % et de 22,6 % respectivement au 31 décembre 2020.

« Le Mouvement Desjardins présente d'excellents résultats financiers pour son deuxième trimestre grâce, notamment, à la bonne performance du réseau des caisses et à un taux de sinistres moins important en assurance de dommages. Ces solides résultats permettent entre autres au Mouvement d'appuyer les membres et clients dans leurs projets de vie. Nous sommes aussi fiers d'être un acteur de premier plan dans le développement de l'économie circulaire au pays. C'est pourquoi nous nous impliquons dans le financement des entreprises innovantes à la recherche de solutions durables, comme Qscale. Desjardins Capital, à titre de gestionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins, a en effet réalisé le plus important investissement depuis sa création en plaçant 60 M\$ dans Qscale. », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (Enhanced Disclosure Task Force ou EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il a émis 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2020, le rapport financier intermédiaire du deuxième trimestre de 2021 ainsi que les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier*, qui sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier* ne sont pas intégrés par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement (numéro de page) :

Catégorie	Recom-mendation	Information à fournir	Rapport annuel 2020	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires	Rapport au titre du troisième pilier
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	XXX	Présente page		
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	68-73, 239-246		56-58	40-42
	3	Principaux risques et risques émergents	57, 58, 65, 66, 73, 74, 91	13, 35, 36		
	4	Nouveaux ratios réglementaires	56-60, 91-97, 199, 200	31-33, 42, 43, 45-47	7, 8	
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	69-73			
	6	Culture de gestion des risques	69-73			
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	13, 34-46, 56, 60-62, 68-74			
	8	Simulations de crise	69			
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	57, 58	31		6-8, 34, 35
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	58-60, 199, 200	32	6, 7, 9	9, 10, 34
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	58-60	33	7	
	12	Gestion et planification du capital	56-60	30-34	6	
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	60-62, 74		10, 11	5
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risques et par méthodes de calcul	60-62, 79, 80, 87, 88	33, 34	10, 11	5
	15	Risque de crédit		33, 34	23-47	25
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risques	62	33, 34	12-14	25
	17	Contrôles ex post et validation des modèles de crédit	79		44	
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	91-97	42-47		36
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	93-97, 204-206	44-46		
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	95, 96, 206-210	48-54		
	21	Sources et stratégies de financement	55, 56, 91, 92, 95, 96	42, 43, 48		
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	86, 87	38, 39		
	23	Facteurs de risque de marché	85-90, 183-187	37-42		
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	87-89	39-41		
	25	Mesures de pertes extrêmes	56, 69, 87-89	39-41		
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	55, 66, 67, 69, 79, 80, 82-85	29, 36, 37	23-55	16-25
	27	Politique de désignation des prêts dépréciés bruts	81, 126-145			
	28	Rapprochement des prêts dépréciés bruts et des provisions pour pertes de crédit	55, 81-84, 126-145, 158-166	29, 36, 37, 74-80		
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	84, 85, 188-197			26-30
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	80, 84, 85, 188-197		23-25	18, 19
Autres risques	31	Gestion des autres risques	60-62, 71-74, 98-103	33-36		
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	99, 204-206			

RAPPORT DE GESTION

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins, Mouvement ou Desjardins) regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rapport de gestion, daté du 12 août 2021, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 juin 2021, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (Règlement 52-109) prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Contrairement à la Fédération, le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement ou à toute autre réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Conformément à la décision n° 2021-FS-0091 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) datée du 23 avril 2021, les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins sont désormais déposés par la Fédération en lieu et place des états financiers consolidés et des rapports de gestion de la Fédération afin de satisfaire les obligations de divulgation financière de la Fédération, en tant qu'émetteur assujetti, en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (Règlement 51-102) des ACVM, et la Fédération maintient à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins des contrôles et procédures conformes avec le Règlement 52-109. Depuis le 23 avril 2021 et conformément à la décision de l'AMF et des ACVM, la Fédération utilise les états financiers et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins à toutes les fins pertinentes en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable (y compris, notamment, en vertu du Règlement 52-109 et du Règlement 51-102). De l'information sur les contrôles et les procédures à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 juin 2021 et le rapport annuel 2020 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2020), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc. et, depuis le premier trimestre de 2021, sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels à l'exception des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, adoptées au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la deuxième phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence et décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

5 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	
6 Événements importants	
8 Mesures non conformes aux PCGR	
11 Le Mouvement Desjardins en bref	
11 Évolution du contexte réglementaire	
13 Environnement économique et perspectives	
14 Revue des résultats financiers	
14 Analyse des résultats	
20 Résultats des secteurs d'activité	
20 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises	
22 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	
24 Secteur d'activité Assurance de dommages	
27 Rubrique Autres	
28 Sommaire des résultats intermédiaires	
29 Revue du bilan	
29 Gestion du bilan	
30 Gestion du capital	
34 Arrangements hors bilan	
35 Gestion des risques	
35 Gestion des risques	
36 Risque de crédit	
37 Risque de marché	
42 Risque de liquidité	
55 Renseignements complémentaires	
55 Contrôles et procédures	
55 Information relative aux parties liées	
55 Méthodes comptables critiques et estimations	
55 Modifications comptables futures	
56 Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF	

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence possible de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, les hypothèses formulées s'avèrent erronées, ou que les prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. D'ailleurs, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l'établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2021, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque juridique et réglementaire.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés à la pandémie de COVID-19, aux changements climatiques, à l'endettement des gouvernements, des entreprises et des ménages, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'évolution des taux d'intérêt et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés à l'atteinte à la sécurité, aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et aux cotes de crédit. Mentionnons aussi, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2021.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Ces hypothèses peuvent également être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels à la section « Environnement économique et perspectives ». Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers et sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de la pandémie à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Acquisition des actifs de la firme d'investissement Hexavest Inc.

Le 31 mai 2021, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement a signé une convention visant l'acquisition des actifs de la firme d'investissement Hexavest Inc. Cette dernière sert une clientèle essentiellement institutionnelle localisée au Canada en majorité ainsi qu'à l'international. Les résultats des activités acquises seront inclus dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins à partir de la date de clôture de la transaction prévue le 1^{er} septembre 2021, sujet à certaines conditions de clôture usuelles.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19 et le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois. Depuis cette date, la déclaration d'état d'urgence sanitaire a été prolongée de façon successive. Depuis le mois de mars 2020, le gouvernement du Canada a instauré différentes mesures de protection et les gouvernements des régions touchées ont mis en œuvre des mesures destinées à contenir l'élosion, y compris des fermetures d'entreprises, des restrictions aux déplacements, des quarantaines, des interdictions de rassemblements, des annulations d'événements et l'imposition d'un couvre-feu. Dans la foulée des recommandations des autorités gouvernementales dans le contexte de la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis en place dès le mois de mars 2020 plusieurs mesures de prévention et d'allègement.

Depuis le début de la pandémie, différentes restrictions, dont la sévérité varie d'une province et d'une région à l'autre, ont été imposées, assouplies et ensuite réintroduites par les gouvernements selon l'évolution de la propagation de la COVID-19. En juin 2021, en réponse à la baisse continue du nombre de cas positifs à la COVID-19 et du bon déroulement de la campagne de vaccination, les gouvernements ont assoupli les restrictions et amorcé les premières phases de leur plan de déconfinement. Au Québec, le travail à distance n'est plus obligatoire, mais demeure toutefois recommandé. Desjardins continue de placer la santé et la sécurité de ses membres et de ses employés au sommet de ses priorités et continue de favoriser la prestation de services en ligne ou à distance. En juin 2021, plus de 80 % des employés étaient en télétravail. Desjardins suit la situation de près et continue de s'adapter afin d'assurer la continuité de ses services vu le contexte de la COVID-19. Desjardins participe également à l'effort de vaccination. Depuis le 18 mai 2021, la Cité de la coopération à Lévis s'est ajoutée aux sites de vaccination contre la COVID-19. Il est important de préciser que Desjardins respecte l'ordre de vaccination établi par le gouvernement et ne priorise pas ses employés ou ses membres et clients.

Principales mesures au bénéfice des membres et clients

Desjardins a déployé de nombreux moyens pour appuyer ses membres et clients dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les principales mesures d'allègement, mises en place depuis le 16 mars 2020, sont toujours en vigueur et évoluent afin d'offrir en tout temps des solutions pour les membres et clients en difficulté financière, en leur offrant celles les plus adaptées à leurs besoins.

Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des détails sur les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins.

Le tableau suivant présente au 30 juin 2021, l'utilisation par les membres et clients de Desjardins des principales mesures d'allègement depuis le début de la pandémie.

Produits	Nombre de demandes	Total des prêts - allègements accordés	Solde des prêts au 30 juin 2021
Financement			
Prêts hypothécaires résidentiels et prêts à la consommation	172 934	19,3 G\$	1,9 G\$
Prêts sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	167 050	1,7 G\$	6 M\$
Prêts aux entreprises	35 080	17,2 G\$	1,1 G\$
Assurance	Nombre	Valeur de la remise	
Remise sur prime d'assurance automobile	2 151 000	155 M\$	

Desjardins a également établi des partenariats avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'offrir des solutions aux membres et clients. Le Mouvement Desjardins participe notamment aux programmes d'aide suivants qui permettent de fournir la liquidité supplémentaire pour financer les opérations ou bonifier le fonds de roulement des entreprises ayant des difficultés temporaires en raison de la COVID-19.

- Programme fédéral de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) :
 - En date du 30 juin 2021, 149 100 prêts d'un montant total de 5,0 G\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme CUEC. Les membres et clients pouvaient se prévaloir de ce programme jusqu'au 30 juin 2021.
- Programme fédéral de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC) :
 - En date du 30 juin 2021, 134 prêts d'un montant total de 81 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme de prêts conjoints. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 décembre 2021.
- Programme de financement pour les moyennes entreprises de la BDC :
 - Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme en juillet 2020. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 décembre 2021.
- Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la BDC (PCSTT) :
 - En date du 30 juin 2021, 118 prêts d'un montant total de 26 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début de ce programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 décembre 2021.

- Garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises (EDC) :
 - En date du 30 juin 2021, 127 prêts d'un montant total de 76 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début de ce programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 décembre 2021.
- Garantie de prêt pour les entreprises du marché intermédiaire (EDC) :
 - Aucun prêt n'a été octroyé par Desjardins depuis la mise en place du programme. Les membres et clients peuvent se prévaloir de ce programme jusqu'au 31 décembre 2021.
- Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) avec Investissement Québec :
 - En date du 30 juin 2021, 209 prêts d'un montant total de 76 M\$ avaient été accordés aux membres et clients du Mouvement Desjardins depuis le début du programme PACTE. Les demandes d'aide financière déposées dans le cadre de ce programme pourront être soumises au plus tard quatre semaines après la levée de l'état d'urgence sanitaire ou dans le cas d'entreprises du secteur touristique, jusqu'à 4 semaines suivant l'ouverture complète de la frontière canado-américaine si l'ouverture survient après la levée de l'état d'urgence.

Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des détails sur ces programmes d'aide.

Mesures de fonds propres et de liquidités

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'AMF a instauré une série de mesures visant à soutenir le système financier québécois, dont notamment des ajustements aux exigences en matière de capital en lien avec la pandémie de COVID-19, des allègements réglementaires et administratifs au regard de certaines dispositions de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* de même que des informations additionnelles sur les processus de consultation et de surveillance. Pour des détails sur les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins à ce sujet, se référer à la section « Gestion du capital » du présent rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2021.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada utilisés par le Mouvement Desjardins est présentée à la sous-section « Risque de liquidité » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2021.

Ces sources additionnelles de financement ont permis au Mouvement de maintenir des niveaux de liquidités adéquats pour faire face aux répercussions de la pandémie. De plus, le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 21,4 % et de 22,6 % au 30 juin 2021, alors qu'ils étaient de 22,1 % et de 22,6 % au 31 mars 2021 et de 21,9 % et de 22,6 % au 31 décembre 2020.

Mesures sociales et relance économique

Se reporter au rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des informations sur les mesures d'hygiène et de protection mises en place par le Mouvement Desjardins depuis mars 2020 afin de contribuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses effets.

Afin de contribuer à la relance économique du Québec et de l'Ontario, Desjardins a mis de l'avant plusieurs initiatives pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et ainsi aider les entreprises et organismes communautaires. Ces initiatives incluent notamment le Fonds du Grand Mouvement de 250 M\$ et le Fonds C de 10 M\$, et un partenariat avec Google et Bonjour Startup Montréal pour une compétition d'innovation. Se reporter à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement pour des renseignements sur ces initiatives.

Incidences de la pandémie

Comme mentionné dans la section « Environnement économique et perspectives » de ce rapport de gestion, la propagation de la COVID-19 a eu des effets perturbateurs dans les pays et les provinces canadiennes où le Mouvement Desjardins est présent et sur l'économie mondiale en général, en plus d'accroître la volatilité des marchés financiers. Si la pandémie de COVID-19 devait se prolonger ou que des vagues subséquentes de la pandémie devaient se matérialiser, ou si l'apparition d'autres variants ou maladies devait avoir des effets semblables, les incidences néfastes sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et entraîner des baisses des marchés financiers. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité, la réputation et la situation financière du Mouvement Desjardins pendant une période de temps considérable et indéterminée. Le Mouvement Desjardins continue de surveiller l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses effets négatifs potentiels sur ses activités. Les répercussions de la pandémie sur l'économie et les marchés ainsi que sur les activités et la situation financière du Mouvement sont fonction de développements futurs hautement incertains et difficiles à prévoir étant donné l'incertitude quant à l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie, l'ampleur de la vague actuelle au Québec et au Canada, l'efficacité des vaccins ainsi que la possibilité de vagues subséquentes ou l'émergence de nouveaux variants qui pourraient prolonger la fermeture de certains secteurs de l'économie, ou entraîner des fermetures additionnelles ou un resserrement des mesures de confinement par les autorités gouvernementales. Pour plus de renseignements sur les incidences de la pandémie, se référer à la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

La pandémie de COVID-19 a entraîné, ou pourrait entraîner, un accroissement de certains des risques décrits dans la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement, y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque opérationnel et le risque d'assurance. La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constituent la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. Pour des détails sur les incidences de la pandémie sur les risques, se reporter à la section « Gestion des risques » de ce rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Le Mouvement Desjardins a publié ses objectifs financiers à moyen terme dans son rapport annuel 2020. Le contexte de grande incertitude en raison de la pandémie de COVID-19 pourrait continuer d'affecter l'économie et les marchés mondiaux ainsi que les activités, les résultats et la situation financière du Mouvement Desjardins en 2021. Les indicateurs clés à moyen terme présentés dans le rapport annuel 2020 ne tiennent pas compte des répercussions que la pandémie de COVID-19 ou d'autres événements extraordinaires pourraient avoir sur la capacité du Mouvement Desjardins d'atteindre ses objectifs financiers à moyen terme.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et diverses mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Actifs moyens – Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux propres moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédent la période visée.

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Frais autres que d'intérêts	2 377 \$	2 165 \$	2 012 \$	4 542 \$	4 011 \$
Revenu total	5 778	3 035	6 609	8 813	11 305
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(2 191)	206	(3 606)	(1 985)	(5 677)
Revenu total excluant les sinistres	3 587 \$	3 241 \$	3 003 \$	6 828 \$	5 628 \$
Indice de productivité	66,3 %	66,8 %	67,0 %	66,5 %	71,3 %

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est utilisée comme mesure de rentabilité. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des opérations du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance et y compris l'incidence des primes de reconstitution, le cas échéant.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance y afférent, compte non tenu des primes de reconstitution, le cas échéant.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres et du ratio des frais.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021
Primes nettes	1 464 \$	1 427 \$	1 215 \$	2 891 \$
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	683 \$	685 \$	1 026 \$	1 368 \$
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	(9)	117	(119)	108
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	674 \$	802 \$	907 \$	1 476 \$
Ratio des sinistres	46,0 %	56,2 %	74,7 %	51,1 %
Frais autres que d'intérêts	370 \$	327 \$	317 \$	697 \$
Autres dépenses exclues du ratio des frais ⁽¹⁾	(3)	(2)	(2)	(5)
Frais d'exploitation	367 \$	325 \$	315 \$	692 \$
Ratio des frais	25,1 %	22,8 %	25,9 %	23,9 %
Ratio combiné	71,1 %	79,0 %	100,6 %	75,0 %
				95,3 %

⁽¹⁾ Provient principalement des frais de gestion de placements.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité amenant de la création de valeur pour les membres et clients. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021
Excédents avant ristournes aux membres	935 \$	798 \$	529 \$	1 733 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(39)	(30)	(7)	(69)
Part revenant au Groupe	896 \$	768 \$	522 \$	1 664 \$
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	31 367 \$	30 184 \$	28 177 \$	30 749 \$
Rendement des capitaux propres⁽¹⁾	11,5 %	10,3 %	7,5 %	10,9 %
				5,8 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividendes sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Présentation des revenus dans les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	1 452 \$	1 403 \$	1 368 \$	2 855 \$	2 721 \$
Primes nettes	2 587	2 585	2 238	5 172	4 760
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	99	83	204	188
Commissions sur prêts et cartes de crédit	182	187	141	369	337
Services de courtage et de fonds de placement	285	273	235	558	476
Honoraires de gestion et de services de garde	177	169	147	346	297
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	1 055	(1 602)	2 624	(547)	2 166
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(146)	(299)	(292)	213
Revenus de change	28	30	14	58	60
Autres	53	37	58	90	87
Revenu total	5 778 \$	3 035 \$	6 609 \$	8 813 \$	11 305 \$
Présentation des revenus dans le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	1 452 \$	1 403 \$	1 368 \$	2 855 \$	2 721 \$
Primes nettes	2 587	2 585	2 238	5 172	4 760
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	99	83	204	188
Commissions sur prêts et cartes de crédit	182	187	141	369	337
Services de courtage et de fonds de placement	285	273	235	558	476
Honoraires de gestion et de services de garde	177	169	147	346	297
Revenus de change	28	30	14	58	60
Autres	53	37	58	90	87
Revenus d'exploitation	4 869	4 783	4 284	9 652	8 926
Revenus (pertes) de placement					
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	1 055	(1 602)	2 624	(547)	2 166
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(146)	(299)	(292)	213
Revenus (pertes) de placement	909	(1 748)	2 325	(839)	2 379
Revenu total⁽²⁾	5 778 \$	3 035 \$	6 609 \$	8 813 \$	11 305 \$

⁽¹⁾ Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 9 « Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement » des états financiers combinés intermédiaires.

⁽²⁾ Afin de prendre en compte les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, la variation de ce poste doit être analysée conjointement avec le poste « Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance » de l'état combiné du résultat.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Le taux de dotation à la provision pour pertes de crédit est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(3)\$	4 \$	271 \$	1 \$	595 \$
Prêts bruts moyens	219 425	214 224	207 566	217 128	206 299
Acceptations brutes moyennes	122	241	145	191	223
Prêts et acceptations bruts moyens	219 547 \$	214 465 \$	207 711 \$	217 319 \$	206 522 \$
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit⁽¹⁾	(0,01)%	0,01 %	0,52 %	0,00 %	0,58 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord avec un actif de 389,3 G\$. Au 30 juin 2021 il regroupe 214 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 52 000 employés et sur l'engagement de plus de 2 500 administrateurs.

La Fédération est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination, de la trésorerie et du développement du Mouvement Desjardins, et agit en tant qu'agent financier sur les marchés financiers canadien et à l'étranger. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. La Fédération agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses et a pour mission d'assurer la gestion des risques et la gestion du capital du Mouvement Desjardins et de veiller à la santé financière du Groupe coopératif Desjardins, lequel est composé des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins, et à sa pérennité conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*. La Fédération assume notamment les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. La Fédération détient aussi le droit de participer aux systèmes de paiement Visa Inc. et Mastercard Inc. au Canada pour le Mouvement. De plus, elle gère, par l'entremise de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions.

La *Loi sur les coopératives de services financiers* prévoit que les entités composant le Groupe coopératif Desjardins peuvent être fusionnées en une seule personne morale à être liquidée, ces entités ne pouvant être autrement liquidées. Précisons que la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. est exclue de cette fusion-liquidation prévue par la loi.

De l'information complémentaire sommaire sur les entités qui ne font pas partie du Groupe coopératif Desjardins ou des filiales des entités le composant, mais qui sont incluses dans les états financiers du Mouvement Desjardins, se retrouve à la section « Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF ».

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de sanctions économiques nationales et internationales afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement Desjardins. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur l'évolution de la réglementation qui a trait au capital. Depuis la publication du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement Desjardins, l'évolution du contexte réglementaire ci-dessous est également à considérer :

Protection de la confidentialité et de la sécurité des données

En raison de l'évolution rapide des technologies de l'information, la protection de la confidentialité et de la sécurité des données sont des domaines d'actualité. Le 16 juin 2020, le ministère de la Justice du Québec a déposé le projet de loi n° 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Tel qu'anticipé, le projet de loi n° 64 reprend les grandes lignes du *Règlement général sur la protection des données* européen, notamment en ce qui concerne la transparence, le devoir d'information, le consentement, le droit à la portabilité et le droit à l'oubli. Le 11 juin 2021, l'étude détaillée article par article a été suspendue jusqu'à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale au mois de septembre. Le 17 novembre 2020, le gouvernement canadien a quant à lui déposé le projet de loi C-11 intitulé *Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs et la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois*. Le contenu du projet de loi C-11 va dans le même sens que le projet de loi n° 64 à quelques exceptions près. Le projet de loi C-11 est toujours au stade de la première lecture. Le Mouvement Desjardins suit de près les travaux pour déterminer les incidences de ceux-ci sur ses activités.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant la divulgation financière en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces exigences relatives au troisième pilier visent à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers, qui inclut les dispositions révisées relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins publie un rapport au titre du troisième pilier depuis le 31 décembre 2018 afin de s'y conformer. Au 1^{er} janvier 2020, les exigences relatives à la communication financière au titre du troisième pilier ont été intégrées par l'AMF dans un document distinct intitulé *Ligne directrice sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier*. Ce dernier contient de nouvelles exigences qui abordent notamment le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que les ajustements à l'évaluation de crédit. Au cours des deux premiers trimestres de 2020, l'AMF a annoncé des mesures d'allègement qui visaient à minimiser les incidences de la COVID-19 sur le système financier québécois, incluant notamment le report de la date d'entrée en vigueur des divulgations à venir au 1^{er} trimestre de 2023 et l'ajustement de certaines exigences préexistantes en vue d'y inclure des informations additionnelles sur les fonds propres réglementaires. Il est attendu que le tableau d'indicateurs de risque systémique, qui vise à offrir une appréciation de l'importance relative du Mouvement au sein du système financier mondial, soit applicable dès la divulgation du premier trimestre de 2022.

Rapport sur le système d'assurance automobile en Ontario

Depuis que le gouvernement a introduit son Plan 2019 pour le système d'assurance automobile, « Priorité aux conducteurs », quelques progrès ont été réalisés sur ses engagements en matière de concurrence accrue, de choix et d'innovation pour les consommateurs d'assurance. Cependant, les changements qui permettraient de remédier aux pressions existantes sur les coûts du système n'ont pas encore été mis en œuvre. Les étapes pour introduire une clause par défaut axée sur les soins plutôt que sur les règlements en espèces pour s'assurer que la couverture d'assurance automobile d'un conducteur paiera pour le traitement au lieu des frais juridiques coûteux devraient être priorisées. De plus, réformer le processus défectueux d'évaluation médicale pour apporter crédibilité et responsabilité aux évaluations que les demandeurs blessés doivent subir après un accident devrait également être priorisé. L'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a créé un comité consultatif technique sur le renouvellement de la réglementation des taux en assurance automobile. Desjardins et d'autres intervenants travaillent activement avec le gouvernement pour assurer un meilleur système d'assurance automobile pour les conducteurs de l'Ontario.

Fusion de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM)

Le 25 juin 2020, les ACVM ont lancé une consultation sur le cadre réglementaire des activités des organismes d'autoréglementation (OAR) visant à solliciter des commentaires sur la question de savoir si l'encadrement actuel des OAR sert au mieux les intérêts des investisseurs canadiens et des participants au secteur des valeurs mobilières, compte tenu de l'évolution du secteur des services financiers. Le 3 août dernier, les ACVM ont publié un énoncé de position confirmant l'établissement d'un nouvel OAR et le regroupement des deux fonds de protection des épargnans actuels en un seul fonds de protection qui sera indépendant du nouvel OAR. Cet énoncé présente également le cadre réglementaire du nouvel OAR. Au cours des prochaines semaines, le groupe de travail formé par les ACVM examinera les observations reçues d'ici le 4 octobre 2021 et, en parallèle, les ACVM débuteront le travail de mise en œuvre du nouvel OAR. Le Mouvement Desjardins analyse actuellement les incidences potentielles du cadre réglementaire du nouvel OAR sur ses activités.

Réformes axées sur le client

En octobre 2019, les ACVM ont adopté de nouvelles obligations pour les conseillers et les firmes de courtage, appelées « réformes axées sur le client ». Ces nouvelles obligations portent notamment sur la connaissance du client et celle du produit, la convenance des recommandations et le traitement des conflits d'intérêts. Les ACVM ont également élaboré une nouvelle exigence fondamentale pour les personnes inscrites, soit de donner préséance aux intérêts des clients en matière de convenance. Le Mouvement Desjardins poursuit des travaux afin de se conformer dans les délais impartis. En raison des défis posés par la COVID-19, la date d'entrée en vigueur a été fixée au 31 décembre 2021 pour tous les éléments autres que les dispositions relatives aux conflits d'intérêts, lesquelles sont entrées en vigueur le 30 juin 2021.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative menée à l'échelle mondiale, y compris au Canada, par les banques centrales et les autorités réglementaires. Son objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales strictes. Le retrait progressif de certains taux d'intérêt de référence s'est amorcé le 17 mai 2021 avec l'abandon du CDOR à six mois et à douze mois. De plus, les autorités réglementaires ont annoncé que la cessation officielle de la publication du LIBOR aura lieu après le 31 décembre 2021 pour toutes les devises à l'exception de certains LIBOR US dont la publication ne cessera qu'après le 30 juin 2023. Le Mouvement Desjardins a mis en place un groupe de travail visant à assurer une transition harmonieuse des taux d'intérêt de référence vers des taux sans risque et suit de près l'évolution de l'échéancier prévu quant au retrait de certains taux d'intérêt de référence.

Taux admissible minimal applicable aux prêts hypothécaires

Le 20 mai 2021, l'AMF et le gouvernement fédéral ont annoncé des changements au taux admissible minimal applicable aux prêts hypothécaires. À compter du 1^{er} juin 2021, le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés sera le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %. Ce taux admissible sera révisé périodiquement afin de garantir son adéquation aux risques conjoncturels.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Économie mondiale

L'évolution de la pandémie continue d'influencer grandement la progression de l'économie mondiale. La seconde vague de la COVID-19 a eu des conséquences économiques majeures pour plusieurs pays. Les plus touchés ont dû resserrer de façon importante les mesures sanitaires, ce qui a eu une incidence notable sur l'activité économique au début de 2021. La troisième vague de la COVID-19 a aussi eu des effets sur certaines régions. On pense notamment à l'Inde, qui a dû fermer de grands pans de son économie. L'évolution de la pandémie rend donc plutôt inégale la reprise économique mondiale. Certains pays s'approchent de leur niveau d'activité économique d'avant la crise et d'autres, comme la Chine et les États-Unis, l'ont déjà dépassé. Toutefois, plusieurs économies sont encore loin de ce seuil. C'est notamment le cas en Europe. Le succès variable des campagnes de vaccination est aussi un facteur qui fait diverger l'évolution des économies. En zone euro, le déconfinement est avancé dans la plupart des pays, mais il se fait tout de même très graduellement. Après une baisse de 6,7 % en 2020, le PIB réel de la zone euro devrait augmenter de 4,6 % en 2021 et de 4,3 % en 2022. En Chine, l'économie a ralenti en première moitié de 2021. On s'attend à une meilleure progression du PIB réel chinois au cours des prochains trimestres, mais on sent tout de même que l'élan est dorénavant plus modeste. Dans l'ensemble, le PIB réel mondial devrait afficher une croissance de 6,0 % en 2021, après une contraction estimée à 3,6 % en 2020. Pour le moment, les conséquences économiques de l'augmentation récente des cas de la COVID-19 liés au variant Delta s'annoncent limitées et temporaires dans les pays fortement vaccinés.

Malgré quelques hésitations liées entre autres à la troisième vague de la COVID-19, les places boursières ont poursuivi leur progression rapide au deuxième trimestre. À la fin du mois de juin, les indices S&P 500 et S&P/TSX affichaient ainsi des progressions d'environ 15 % depuis le commencement de 2021. La remontée rapide des bénéfices, alors que les compagnies qui composent le S&P 500 ont enregistré des profits records au premier trimestre de 2021, soutient cette bonne performance des bourses. Après un premier trimestre difficile, le marché obligataire a aussi bien fait alors que les taux obligataires de long terme ont diminué au printemps, particulièrement du côté américain, malgré l'augmentation des pressions inflationnistes. La Réserve fédérale américaine (FED) a toutefois adopté un ton beaucoup plus optimiste lors de sa rencontre de juin, signalant même que les perspectives robustes pour l'inflation et le marché du travail pourraient justifier une normalisation plus rapide de sa politique monétaire.

Après les gains spectaculaires de la dernière année, particulièrement du côté américain, une période de consolidation des principaux indices boursiers ne serait pas surprenante. Les perspectives boursières demeurent toutefois relativement favorables à moyen terme alors que la croissance économique s'annonce robuste. L'inflation plus élevée et la réduction graduelle des achats d'obligations des banques centrales, notamment au Canada, laissent entrevoir une tendance haussière sur les taux obligataires au cours des prochains trimestres, bien que les premières hausses de taux directeurs ne soient toujours attendues que tard en 2022.

États-Unis

Aux États-Unis, l'économie se remet des problèmes causés par la pandémie. Après une croissance trimestrielle annualisée de 6,3 % au premier trimestre de 2021, une progression de 6,5 % du PIB réel américain au deuxième trimestre lui a permis de revenir au-dessus de son niveau prépandémique. L'économie américaine profite notamment des plans d'aide de 900 G\$ US et de 1 900 G\$ US adoptés par le gouvernement fédéral. La création d'emplois n'est toutefois pas aussi forte que souhaité alors qu'il y a encore 5 702 000 travailleurs de moins qu'au sommet de février 2020. La faible volonté des travailleurs à réintégrer le marché du travail semble être présentement une contrainte, et ce, même si les offres d'emplois abondent. Alors que la reprise du PIB réel est complétée, celle de l'emploi pourrait se faire attendre jusqu'à l'automne 2022. Outre une pénurie de main-d'œuvre, de nombreuses industries font aussi face à des problèmes d'approvisionnement de pièces et de matières premières ainsi qu'à des difficultés de transport de marchandises. Les coûts sont en hausse, ce qui se manifeste de plus en plus dans les prix à la consommation. Après une diminution de 3,5 % en 2020, le PIB réel américain devrait croître de 6,7 % en 2021. La croissance devrait être de 4,1 % en 2022.

Canada

L'économie canadienne a assez bien résisté aux restrictions imposées au début de 2021 pour contrer la deuxième vague de la COVID-19. Le PIB réel a augmenté de 1,4 % entre le quatrième trimestre de 2020 et le premier trimestre de 2021, soit une hausse de 5,6 % à rythme trimestriel annualisé. L'investissement résidentiel s'est particulièrement démarqué avec une hausse de 43,3 % à rythme trimestriel annualisé par rapport au trimestre précédent. Les mises en chantier et les ventes de propriétés existantes ont d'ailleurs atteint de nouveaux sommets historiques en mars dernier. La vitalité du marché de l'habitation devrait toutefois se modérer au cours des prochains trimestres alors que plusieurs facteurs temporaires ayant perturbé la demande et l'offre pendant la pandémie devraient se normaliser. La troisième vague de la COVID-19 se fera aussi sentir sur l'économie canadienne au deuxième trimestre. Plusieurs provinces, dont l'Ontario, ont introduit de nouvelles mesures sanitaires au printemps pour contrer la propagation de la pandémie. Cela dit, les perspectives de croissance de l'économie canadienne demeurent très bonnes. Le bas niveau des cas d'infection et la bonne progression de la campagne de vaccination incitent les provinces à lever graduellement leurs restrictions sanitaires. Dans ces conditions, le PIB réel canadien devrait rebondir au troisième trimestre pour ensuite maintenir une croissance relativement élevée. Malgré des fluctuations trimestrielles plus importantes, le bilan pour l'ensemble de l'année 2021 n'a pas changé et une hausse de 6,3 % du PIB réel est prévue. Un gain de 4,1 % est attendu en 2022.

Québec

En dépit de la fermeture de certains types de commerces en début d'année, l'économie du Québec a continué à se redresser au premier trimestre. Le PIB réel a augmenté de 5,9 % à rythme trimestriel annualisé par rapport au dernier trimestre de 2020. La récupération de l'activité économique a même été complétée en mars 2021, grâce à la vigueur des industries peu affectées par la pandémie. Les investissements des entreprises ont bondi en début d'année, soit de 25,9 % pour les machines et le matériel et de 4,1 % pour les ouvrages non résidentiels. L'investissement résidentiel a progressé de 17,4 % au premier trimestre en raison du début d'année exceptionnel pour la construction neuve. Les ventes de propriétés s'éloignent du sommet atteint il y a quelques mois, tandis que les prix semblent en voie de se stabiliser. Par ailleurs, les dépenses des ménages ont diminué au premier trimestre, notamment en raison de la fermeture des commerces non essentiels du 25 décembre 2020 au 7 février 2021. Le taux d'épargne a augmenté à 17,2 % au premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de la consommation et de la hausse des revenus après impôts. Les prochains trimestres s'annoncent positifs, notamment pour le secteur des services, qui bénéficiera enfin de la réouverture graduelle amorcée ce printemps. Le bon déroulement de la campagne de vaccination est également favorable pour la suite des choses.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ANALYSE DES RÉSULTATS

Résultats financiers et indicateurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 452 \$	1 403 \$	1 368 \$	2 855 \$	2 721 \$
Primes nettes	2 587	2 585	2 238	5 172	4 760
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	99	83	204	188
Commissions sur prêts et cartes de crédit	182	187	141	369	337
Services de courtage et de fonds de placement	285	273	235	558	476
Honoraires de gestion et de services de garde	177	169	147	346	297
Revenus de change	28	30	14	58	60
Autres	53	37	58	90	87
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 869	4 783	4 284	9 652	8 926
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾					
Revenus (pertes) nets de placement	1 055	(1 602)	2 624	(547)	2 166
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(146)	(299)	(292)	213
Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾	909	(1 748)	2 325	(839)	2 379
Revenu total	5 778	3 035	6 609	8 813	11 305
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(3)	4	271	1	595
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	2 191	(206)	3 606	1 985	5 677
Frais autres que d'intérêts	2 377	2 165	2 012	4 542	4 011
Impôts sur les excédents	278	274	191	552	208
Excédents avant ristournes aux membres	935 \$	798 \$	529 \$	1 733 \$	814 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾					
Particuliers et Entreprises	397 \$	414 \$	315 \$	811 \$	505 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	235	125	261	360	220
Assurance de dommages	330	248	16	578	89
Autres	(27)	11	(63)	(16)	-
	935 \$	798 \$	529 \$	1 733 \$	814 \$
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	90 \$	90 \$	80 \$	180 \$	157 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽³⁾	20	12	14	32	30
Programme Avantages membre Desjardins	5	4	12	9	23
	115 \$	106 \$	106 \$	221 \$	210 \$
Indicateurs					
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2,09 %	2,10 %	2,23 %	2,09 %	2,29 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	11,5	10,3	7,5	10,9	5,8
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,3	66,8	67,0	66,5	71,3
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	(0,01)	0,01	0,52	0,00	0,58

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 10 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Dont 10 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (5 M\$ au premier trimestre de 2021, 8 M\$ au deuxième trimestre de 2020, 15 M\$ au premier semestre de 2021 et 14 M\$ au premier semestre de 2020).

(4) Les données de 2020 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante en raison d'un raffinement méthodologique.

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020

Excédents

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 935 M\$, en hausse de 406 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2020. La croissance des excédents est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, à la bonne performance du réseau des caisses et à une sinistralité moins importante pour le secteur Assurance de dommages. Rappelons que les excédents du deuxième trimestre de 2020 avaient été marqués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit qui avait été affectée par les incidences de la détérioration des perspectives économiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au deuxième trimestre de 2021.

- Montant total retourné aux membres et à la collectivité de 115 M\$, en hausse de 9 M\$ comparativement à la période correspondante de 2020.
 - Provision pour ristournes de 90 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 20 M\$, comparativement à 14 M\$ pour la même période l'an dernier, dont 10 M\$ au deuxième trimestre de 2021 et 8 M\$ au deuxième trimestre de 2020 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
 - Montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 5 M\$, comparativement à 12 M\$ pour la période correspondante de 2020.
- Engagements de 8 M\$ au deuxième trimestre de 2021 pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Contribution des secteurs d'activité aux excédents :

- Particuliers et Entreprises : **excédents de 397 M\$**, en hausse de 82 M\$, ou de 26,0 %, par rapport à la même période en 2020. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au deuxième trimestre de 2021 moins élevée que celle du trimestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses.
 - En contrepartie, augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : **excédents de 235 M\$**, en baisse de 26 M\$, ou 10,0 %, par rapport au deuxième trimestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants :
 - Incidences des marchés ayant affecté plus favorablement les fonds de placement garanti lors du trimestre comparatif.
 - Au deuxième trimestre de 2020, une révision à la baisse des provisions en assurance voyage prises au cours du premier trimestre de 2020 avait été comptabilisée.
 - En contrepartie, effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
- Assurance de dommages : **excédents de 330 M\$**, en hausse de 314 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la charge de sinistres en raison, notamment, des éléments suivants :
 - ♦ Évolution favorable des sinistres des années antérieures principalement en assurance automobile.
 - ♦ Absence de catastrophe et d'événement majeur alors qu'une catastrophe, soit une tempête de grêle, était survenue au trimestre comparatif.
 - Haute des primes nettes, incluant l'incidence des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ qui avaient été accordées aux membres et clients comme mesures d'allégement afin d'appuyer ceux-ci dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au trimestre comparatif.
- **Rendement des capitaux propres de 11,5 %**, en hausse par rapport à celui de 7,5 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2020, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation, qui sont constitués du revenu net d'intérêts, des primes nettes et des autres revenus d'exploitation, se sont établis à 4 869 M\$, en hausse de 585 M\$, ou de 13,7 %, par rapport au deuxième trimestre de 2020.

Le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre les revenus d'intérêts gagnés sur des éléments d'actif, comme des prêts et des valeurs mobilières, et les frais d'intérêts liés à des éléments de passif tels que des dépôts et des obligations subordonnées. Il est sensible aux variations des taux d'intérêt, aux stratégies d'approvisionnement en fonds et d'appariement de ces derniers ainsi qu'à la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

Le revenu net d'intérêts s'est élevé à 1 452 M\$, en hausse de 84 M\$, ou de 6,1 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

- Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
- Diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, entraînant une baisse des frais d'intérêts, et ce, malgré une hausse de volume des dépôts.
- En contrepartie, baisse du rendement moyen des prêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt.
- **Marge nette d'intérêt de 2,09 %** pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, exprimée en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt, en baisse de 14 points de base par rapport à la période correspondante de 2020. Cette diminution provient principalement de l'augmentation des valeurs mobilières et des liquidités générant une plus faible marge nette d'intérêts, ainsi que de la baisse des taux d'intérêt.

Les primes nettes ont totalisé 2 587 M\$, en hausse de 349 M\$, ou de 15,6 %, par rapport au deuxième trimestre de 2020, en raison des éléments provenant des secteurs suivants :

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Primes nettes d'assurance et de rentes de 1 197 M\$**, en hausse de 110 M\$, ou de 10,1 %, en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation de 69 M\$ des primes d'assurance collective.
 - Hausse de 36 M\$ des primes provenant des rentes collectives.

Secteur Assurance de dommages

- **Primes nettes de 1 464 M\$**, en hausse de 249 M\$, ou de 20,5 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne en assurance de biens, reflétant la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Au deuxième trimestre de 2020, des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ avaient été accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.

Les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 830 M\$, en hausse de 152 M\$, ou de 22,4 %, par rapport au deuxième trimestre de 2020, en raison des éléments suivants :

- Augmentation des revenus liée à la croissance des actifs sous gestion.
- Hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
- Hausse des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements. Des mesures d'allègement avaient été octroyées aux membres à la période comparative.
- Revenus provenant des activités de DuProprio et Purplebricks Canada.
- En contrepartie, variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle. Rappelons que cette variation est compensée par les résultats de ces groupes.

Revenus de placement

Les revenus de placement ont totalisé 909 M\$, en baisse de 1 416 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation positive de la juste valeur des obligations appariées inférieure à celle constatée au trimestre comparatif, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché au deuxième trimestre de 2021 inférieure à celle enregistrée au trimestre comparatif de 2020.
 - Cette baisse est compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution de la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
- Gains sur disposition de titres inférieurs à ceux réalisés au deuxième trimestre de 2020.
- Variation positive de la juste valeur des obligations appariées du secteur Assurance de dommages inférieure à celle constatée au trimestre comparatif de 2020, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché au deuxième trimestre de 2021 inférieure à celle enregistrée au trimestre comparatif de 2020. Rappelons que cette variation de la juste valeur des obligations a été compensée par un ajustement de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
- Baisse des revenus de négociation compte tenu de l'évolution des marchés financiers.

Revenu total

Le revenu total a atteint 5 778 M\$, en baisse de 831 M\$, ou de 12,6 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2020.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Le recouvrement à la provision pour pertes de crédit a atteint 3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 comparativement à une dotation à la provision pour pertes de crédit de 271 M\$ pour la même période en 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du deuxième trimestre de 2021 reflète principalement les incidences de l'amélioration de la qualité du crédit des emprunteurs, celle du deuxième trimestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit du deuxième trimestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2021 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Provision pour pertes de crédit en situation de recouvrement pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,52 % pour la période correspondante de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts de 0,55 %, comparativement à 0,63 %, au 30 juin 2020.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 2 191 M\$, en baisse de 1 415 M\$, ou de 39,2 %, par rapport au trimestre correspondant de 2020. Cette diminution qui est compensée par une variation similaire de la rubrique Revenus (pertes) de placement, est expliquée par les éléments provenant des secteurs suivants :

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Charge de sinistres de 1 516 M\$,** en baisse de 1 074 M\$, ou de 41,5 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 1 329 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, ainsi que l'effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
 - Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Haute des prestations liées aux demandes de réclamations en soins dentaires.
 - Au deuxième trimestre de 2020, une révision à la baisse des provisions en assurance voyage prises au cours du premier trimestre de 2020 avait été comptabilisée.

Secteur Assurance de dommages

- **Charge de sinistres de 683 M\$,** en baisse de 343 M\$, ou de 33,4 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 46,0 %, alors qu'il était de 74,7 % au trimestre comparatif de 2020.
 - ♦ Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures plus favorable qu'au trimestre comparatif de 2020, soit (13,6) %, comparativement à (1,5) %, principalement en assurance automobile.
 - ♦ Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs inférieur à celui du trimestre comparatif, soit un ratio nul, comparativement à 8,4 %. Le deuxième trimestre de 2021 a été marqué par l'absence de catastrophe et d'événement majeur alors que le trimestre correspondant de 2020 avait été marqué par une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta.
 - ♦ Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période comparative de 2020, soit 59,6 % comparativement à 67,8 %, essentiellement en assurance de biens.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres inférieure à celle constatée à la période comparative de 2020. Rappelons que cette incidence sur la charge de sinistres est compensée, en partie, par une variation de la juste valeur des obligations appariées, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement.
 - En contrepartie, croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

- **Les frais autres que d'intérêts ont atteint 2 377 M\$,** en hausse de 365 M\$, ou de 18,1 %, comparativement au deuxième trimestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Haute des salaires liée à la croissance des activités et à l'indexation.
 - Haute des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.
 - Croissance des activités de paiement, dont les frais liés au programme de récompenses.
- **Indice de productivité à 66,3 % pour le deuxième trimestre de 2021,** comparativement à 67,0 % pour la période correspondante de 2020.

Impôts

- **Charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres de 278 M\$,** en hausse de 87 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2020.
 - Taux d'imposition effectif de 22,9 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, en baisse par rapport à celui de 26,5 % pour la période correspondante de 2020.
 - L'augmentation de la charge d'impôt s'explique par une augmentation des excédents par rapport au deuxième trimestre de 2020, combinée à une variation du taux d'impôt annuel effectif attendu de l'exercice 2021.

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES DE 2021 ET DE 2020

Excédents

Pour les six premiers mois terminés le 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 733 M\$, en hausse de 919 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2020. La croissance des excédents est principalement attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, à la bonne performance du réseau des caisses, à une sinistralité moins importante pour le secteur Assurance de dommages et à des révisions d'hypothèses actuarielles liées aux activités d'assurance de personnes. Rappelons que les excédents du premier semestre de 2020 avaient été marqués par le début de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit avait été affectée par les incidences de la détérioration des perspectives économiques, des provisions avaient été comptabilisées en assurance voyage et des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ avaient été accordées aux membres et clients.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au cours des six premiers mois de 2021.

- Montant total retourné aux membres et à la collectivité de 221 M\$, comparativement à 210 M\$ pour la période correspondante de 2020.
 - Provision pour ristournes de 180 M\$ pour le semestre terminé 30 juin 2021, en hausse de 23 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 32 M\$, comparativement à 30 M\$ pour la même période l'an dernier, dont 15 M\$ au premier semestre de 2021 et 14 M\$ au premier semestre de 2020 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
 - Montants versés par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins de 9 M\$, comparativement à 23 M\$ pour la période correspondante de 2020.
- Engagements de 15 M\$ au premier semestre de 2021 pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques. Depuis 2017, le Mouvement Desjardins a pris des engagements d'un montant total de 138 M\$.

Contribution des secteurs d'activité aux excédents :

- Particuliers et Entreprises : **excédents de 811 M\$**, en hausse de 306 M\$ par rapport au premier semestre de 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au premier semestre de 2021 moins élevée que celle du semestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses.
 - En contrepartie, augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : **excédents de 360 M\$**, en hausse de 140 M\$ par rapport au premier semestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants :
 - Effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
 - Effet des provisions en assurance voyage comptabilisées au cours du premier trimestre de 2020 et ce, malgré une révision de celles-ci au deuxième trimestre de 2020.
 - Incidences des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti alors que ceux-ci avaient été affectés défavorablement au cours du semestre comparatif.
 - En contrepartie, gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés en 2020.
- Assurance de dommages : **excédents de 578 M\$**, en hausse de 489 M\$ par rapport au premier semestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la charge de sinistres en raison, notamment, des éléments suivants :
 - ♦ Sinistralité de l'exercice en cours moins importante, essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'en assurance de biens.
 - ♦ Évolution favorable des sinistres des années antérieures principalement en assurance automobile.
 - Hausses des primes nettes, incluant l'incidence des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ qui avaient été accordées aux membres et clients comme mesures d'allègement afin d'appuyer ceux-ci dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au semestre comparatif.
- **Rendement des capitaux propres de 10,9 %**, en hausse par rapport à celui de 5,8 % pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation, qui sont constitués du revenu net d'intérêts, des primes nettes et des autres revenus d'exploitation, se sont établis à 9 652 M\$, en hausse de 726 M\$, ou de 8,1 %, par rapport au premier semestre de 2020.

Le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre les revenus d'intérêts gagnés sur des éléments d'actif, comme des prêts et des valeurs mobilières, et les frais d'intérêts liés à des éléments de passif tels que des dépôts et des obligations subordonnées. Il est sensible aux variations des taux d'intérêt, aux stratégies d'approvisionnement en fonds et d'appariement de ces derniers ainsi qu'à la composition des instruments financiers portant ou non intérêt.

- **Le revenu net d'intérêts s'est élevé à 2 855 M\$**, en hausse de 134 M\$, ou de 4,9 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, entraînant une baisse des frais d'intérêts, et ce, malgré une hausse de volume des dépôts.
 - Augmentation du revenu d'intérêts provenant du portefeuille de valeurs mobilières lié aux activités de trésorerie.

Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :

 - Baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit.
 - Diminution du rendement moyen des prêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt.
- **Marge nette d'intérêt de 2,09 %** pour les six premiers mois terminés le 30 juin 2021, exprimée en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt, en baisse de 20 points de base par rapport à la période correspondante de 2020. Cette diminution provient principalement de l'augmentation des valeurs mobilières et des liquidités générant une plus faible marge nette d'intérêts, ainsi que de la baisse des taux d'intérêt.

Les primes nettes ont totalisé 5 172 M\$, en hausse de 412 M\$, ou de 8,7 %, par rapport au premier semestre de 2020, en raison des éléments provenant des secteurs suivants :

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Primes nettes d'assurance et de rentes de 2 426 M\$**, en hausse de 122 M\$, ou de 5,3 %, en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation de 77 M\$ des primes d'assurance collective.
 - Haussse de 40 M\$ des primes provenant des rentes collectives.

Secteur Assurance de dommages

- **Primes nettes de 2 891 M\$**, en hausse de 299 M\$, ou de 11,5 %. Cette augmentation provient essentiellement des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne en assurance de biens, reflétant la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Au deuxième trimestre de 2020, des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ avaient été accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.

Les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 1 625 M\$, en hausse de 180 M\$, ou de 12,5 %, par rapport à la période correspondante de 2020, en raison des éléments suivants :

- Hauteur des revenus liée à la croissance des actifs sous gestion.
- Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
- Revenus provenant des activités de DuProprio et Purplebricks Canada.
- Hauteur des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Augmentation des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements. Des mesures d'allègement avaient été octroyées aux membres à la période comparative.
- En contrepartie, variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle. Rappelons que cette variation est compensée par les résultats de ces groupes.

Revenus de placement

Pertes de 839 M\$, présentées sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, comparativement à des revenus de 2 379 M\$ constatés au premier semestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement d'une hauteur des taux d'intérêt sur le marché au premier semestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au semestre comparatif de 2020.
 - Cette baisse est compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution de la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
- Variation négative de la juste valeur des obligations appariées du secteur Assurance de dommages alors qu'une variation positive avait été constatée au semestre comparatif, expliquée principalement par une hauteur des taux d'intérêt sur le marché au premier semestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au semestre comparatif de 2020. Rappelons que cette variation de la juste valeur des obligations a été compensée par un ajustement de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
- Gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés au premier semestre de 2020.

Revenu total

Le revenu total a atteint 8 813 M\$, en baisse de 2 492 M\$, ou de 22,0 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2020.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 1 M\$, en baisse de 594 M\$, par rapport à la même période de 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier semestre de 2021 reflète principalement les incidences de la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit survenue au premier trimestre de 2021 ainsi que l'amélioration de la qualité du crédit des emprunteurs, celle du premier semestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit du premier semestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2021 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit nul pour le premier semestre de 2021, comparativement à 0,58 % pour la période correspondante de 2020. La baisse de cet indicateur pour le premier semestre de 2021 s'explique par le fait que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier semestre de 2021 est moins élevée que celle du semestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts de 0,55 %, comparativement à 0,63 % au 30 juin 2020.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 985 M\$, en baisse de 3 692 M\$, ou de 65,0 %, par rapport à la période correspondante de 2020. Cette diminution qui est compensée par une variation similaire de la rubrique Revenus (pertes) de placement, est expliquée par les éléments provenant des secteurs suivants :

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- **Charge de sinistres de 632 M\$**, en baisse de 2 999 M\$ essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 3 085 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, ainsi que l'effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
 - Baisse liée aux provisions en assurance voyage comptabilisées au cours du semestre comparatif, en lien avec la pandémie de COVID-19.
 - En contrepartie, hauteur des prestations liées aux demandes de réclamations en soins dentaires.

Secteur Assurance de dommages

- **Charge de sinistres de 1 368 M\$, en baisse de 700 M\$, ou de 33,8 %.** Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 51,1 % alors qu'il était de 70,5 % pour la période correspondante de 2020.
 - ♦ Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période comparative, soit 61,7 % comparativement à 72,2 %, essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'en assurance de biens.
 - ♦ Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures plus favorable qu'au premier semestre de 2020, soit (10,6) %, comparativement à (5,6) %, principalement en assurance automobile.
 - ♦ Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs inférieur à celui du semestre comparatif, soit un ratio nul, comparativement à 3,9 %. Le premier semestre de 2021 a été marqué par l'absence de catastrophe et d'événement majeur alors que le semestre comparatif avait été marqué par une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta.
 - Incidence favorable de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres alors qu'une incidence défavorable avait été constatée à la période comparative de 2020. Rappelons que cette incidence sur la charge de sinistres est compensée, en partie, par une variation de la juste valeur des obligations appariées, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement.
 - En contrepartie, croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

- **Les frais autres que d'intérêts ont atteint 4 542 M\$, en hausse de 531 M\$, ou de 13,2 %,** comparativement au premier semestre de 2020, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des salaires liée à la croissance des activités et à l'indexation.
 - Hausse des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.
 - Croissance des activités de paiement, dont les frais liés au programme de récompenses.
- **Indice de productivité à 66,5 % pour le premier semestre de 2021,** comparativement à 71,3 % pour la période correspondante de 2020. L'amélioration de l'indice de productivité pour le premier semestre de 2021 s'explique par la hausse des excédents.

Impôts

- **Charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres de 552 M\$,** en hausse de 344 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020.
 - Taux d'imposition effectif de 24,2 % pour le premier semestre de 2021, comparativement à 20,4 % pour la période correspondante de 2020.
 - L'augmentation de la charge d'impôt s'explique par une augmentation des excédents par rapport au premier semestre de 2020, combinée à une variation du taux d'impôt annuel effectif attendu de l'exercice 2021.

RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, leurs réalisations de 2020 et la description de l'industrie à laquelle ils sont associés sont fournis aux pages 34 à 46 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Secteur d'activité Particuliers et Entreprises

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. À la faveur d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et occupe une place sur l'échiquier des services financiers en Ontario.

Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière au quotidien, d'épargne, de paiement, de gestion de patrimoine, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial.

Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services à travers le réseau des caisses, de leurs centres Desjardins Entreprises et des centres Service Signature, ainsi que par l'intermédiaire de réseaux complémentaires et d'équipes spécialisées, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Particuliers et Entreprises – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021
Revenu net d'intérêts	1 260 \$	1 215 \$	1 195 \$	2 475 \$
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	663	658	543	1 321
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 923	1 873	1 738	3 796
Revenus de placement ⁽¹⁾	72	102	133	174
Revenu total	1 995	1 975	1 871	3 970
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(2)	6	262	4
Frais autres que d'intérêts	1 458	1 411	1 193	2 869
Impôts sur les excédents	142	144	101	286
Excédents avant ristournes aux membres	397	414	315	811
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	66	66	58	132
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	331 \$	348 \$	257 \$	679 \$
Indicateurs				
Prêts et acceptations bruts moyens ⁽¹⁾	215 526 \$	209 470 \$	203 274 \$	212 873 \$
Dépôts moyens ⁽¹⁾	192 879	182 867	185 482	187 412
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,00 %	0,01 %	0,52 %	0,00 %
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,39	0,58	0,64	0,39

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – PARTICULARS ET ENTREPRISES

- **Excédents avant ristournes aux membres de 397 M\$,** en hausse de 82 M\$, ou de 26,0 %, par rapport à la même période en 2020. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au deuxième trimestre de 2021 moins élevée que celle du trimestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses.
 - En contrepartie, augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- **Revenus d'exploitation de 1 923 M\$,** en hausse de 185 M\$, ou de 10,6 %.
- **Revenu net d'intérêts de 1 260 M\$,** en hausse de 65 M\$, ou de 5,4 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, entraînant une baisse des frais d'intérêts, et ce, malgré une hausse de volume des dépôts.
 - En contrepartie, baisse du rendement moyen des prêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt.
- **Autres revenus d'exploitation de 663 M\$,** en hausse de 120 M\$, ou de 22,1 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Haussse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
 - Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
 - Haussse des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements. Des mesures d'allègement avaient été octroyées aux membres à la période comparative.
- **Revenus de placement de 72 M\$,** en baisse de 61 M\$, ou de 45,9 %, en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Gains sur disposition des titres inférieurs à ceux réalisés au deuxième trimestre de 2020.
 - Baisse des revenus de négociation compte tenu de l'évolution des marchés financiers.
 - Fluctuation défavorable des écarts de crédit comparativement au deuxième trimestre de 2020.
 - En contrepartie, fluctuation favorable des activités liées aux instruments financiers dérivés.
- **Revenu total de 1 995 M\$,** en hausse de 124 M\$, ou de 6,6 %.
- **Recouvrement à la provision pour pertes de crédit de 2 M\$,** comparativement à une dotation à la provision pour pertes de crédit de 262 M\$ pour la période correspondante de 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du deuxième trimestre de 2021 reflète principalement les incidences de l'amélioration de la qualité du crédit des emprunteurs, celle du deuxième trimestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit du deuxième trimestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.

- Frais autres que d'intérêts de 1 458 M\$,** en hausse de 265 M\$, ou de 22,2 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Progression des affaires, notamment celles des activités qui visent le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients, entre autres celles liées aux activités de services-conseils en gestion de patrimoine.
 - Augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
 - Croissance des activités de paiement, dont les frais liés au programme de récompenses.

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – PARTICULIERS ET ENTREPRISES

- Excédents avant ristournes aux membres de 811 M\$,** en hausse de 306 M\$ par rapport au premier semestre de 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Dotation à la provision pour pertes de crédit au premier semestre de 2021 moins élevée que celle du semestre correspondant de 2020, laquelle reflétait les incidences de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19.
 - Bonne performance du réseau des caisses.
 - En contrepartie, augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
- Revenus d'exploitation de 3 796 M\$,** en hausse de 171 M\$, ou de 4,7 %.
- Revenu net d'intérêts de 2 475 M\$,** en hausse de 36 M\$, ou de 1,5 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Diminution du coût moyen de l'approvisionnement en fonds, entraînant une baisse des frais d'intérêts, et ce, malgré une hausse de volume des dépôts.
 Cette hausse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Baisse de l'encours moyen des prêts à la consommation et sur cartes de crédit.
 - Diminution du rendement moyen des prêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt.
- Autres revenus d'exploitation de 1 321 M\$,** en hausse de 135 M\$, ou de 11,4 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Augmentation des revenus provenant des activités de courtage en ligne.
 - Progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, comme les fonds de placement.
 - Augmentation des revenus liés aux frais de service sur les dépôts et les paiements. Des mesures d'allègement avaient été octroyées aux membres à la période comparative.
 - Hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Revenus de placement de 174 M\$,** en hausse de 67 M\$ en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Fluctuation favorable des activités liées aux instruments financiers dérivés due notamment à l'évolution des marchés financiers et des écarts de crédit comparativement au premier semestre de 2020.
 - En contrepartie, gains sur disposition des titres inférieurs à ceux réalisés au premier semestre de 2020.
- Revenu total de 3 970 M\$,** en hausse de 238 M\$, ou de 6,4 %.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 4 M\$,** en baisse de 577 M\$, comparativement à la même période en 2020. Alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit du premier semestre de 2021 reflète principalement les incidences de la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit survenue au premier trimestre de 2021 ainsi que l'amélioration de la qualité du crédit des emprunteurs, celle du premier semestre de 2020 reflétait les incidences négatives importantes de la détérioration des perspectives économiques résultant de la pandémie de COVID-19. La dotation à la provision pour pertes de crédit du premier semestre de 2021 reflète également des radiations nettes relatives au portefeuille de cartes de crédit en baisse par rapport à la période correspondante de 2020.
- Frais autres que d'intérêts de 2 869 M\$,** en hausse de 386 M\$, ou de 15,5 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Progression des affaires, notamment celles des activités qui visent le rehaussement de l'offre de service aux membres des caisses et aux clients, entre autres celles liées aux activités de services-conseils en gestion de patrimoine.
 - Augmentation des investissements notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
 - Croissance des activités de paiement, dont les frais liés au programme de récompenses.

Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes regroupe différentes catégories d'offres de service visant à enrichir et à protéger le patrimoine des membres et clients du Mouvement Desjardins. Ces offres sont destinées aux personnes ou aux entreprises, tandis que les régimes collectifs d'assurance ou d'épargne répondent aux besoins des employés par l'entremise de leur entreprise, ou aux personnes faisant partie de tout autre groupe.

Ce secteur conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé), de solutions de placement et d'épargne retraite collective. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie pour la clientèle institutionnelle.

La diversité et l'étendue panafricaine des réseaux de distribution comptent parmi les grandes forces du secteur :

- Réseau des caisses Desjardins;
- Réseaux des agents Desjardins;
- Réseaux partenaires de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie;
- Réseaux externes en assurance et en solutions de placement;
- Firmes d'actuaires-conseils et courtiers.

Pour répondre aux besoins selon les préférences des membres et clients, certaines gammes de produits sont également offertes en direct par des centres de contact avec la clientèle, en ligne ou au moyen d'applications pour appareils mobiles. Les services en ligne sont en constante évolution pour bien répondre aux besoins évolutifs de la clientèle.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes – résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Revenu net d'intérêts	- \$	- \$	3 \$	- \$	6 \$
Primes nettes	1 197	1 229	1 087	2 426	2 304
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	369	354	317	723	638
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 566	1 583	1 407	3 149	2 948
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	847	(1 737)	2 041	(890)	1 998
Revenu (perte) total	2 413	(154)	3 448	2 259	4 946
Dotation à la provision pour pertes de crédit	-	-	1	-	3
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 516	(884)	2 590	632	3 631
Frais autres que d'intérêts	605	576	519	1 181	1 043
Impôts sur les excédents	57	29	77	86	49
Excédents nets de la période	235 \$	125 \$	261 \$	360 \$	220 \$
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne	1 160 \$	3 669 \$	679 \$	4 829 \$	2 578 \$
Ventes d'assurance	144	179	81	323	203
Primes d'assurance collective	868	840	799	1 708	1 631
Primes d'assurance individuelle	225	222	220	447	442
Primes de rentes	104	167	68	271	231
Encaissements liés aux fonds distincts	881	1 860	448	2 741	1 213

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

- Excédents nets de 235 M\$,** en baisse de 26 M\$, ou 10,0 %, par rapport au deuxième trimestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants :
 - Incidences des marchés ayant affecté plus favorablement les fonds de placement garanti lors du trimestre comparatif.
 - Au deuxième trimestre de 2020, une révision à la baisse des provisions en assurance voyage prises au cours du premier trimestre de 2020 avait été comptabilisée.
 - En contrepartie, effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
- Revenus d'exploitation de 1 566 M\$,** en hausse de 159 M\$, ou de 11,3 %.
- Primes nettes de 1 197 M\$,** en hausse de 110 M\$, ou de 10,1 %, en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation de 69 M\$ des primes d'assurance collective.
 - Hausse de 36 M\$ des primes provenant des rentes collectives.
- Autres revenus d'exploitation de 369 M\$,** en hausse de 52 M\$ ou de 16,4 %, provenant principalement de l'augmentation des actifs sous gestion.
- Revenus de placement de 847 M\$,** en baisse de 1 194 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2020 en raison principalement des éléments suivants :
 - Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - ♦ Variation positive de la juste valeur des obligations appariées inférieure à celle constatée au trimestre comparatif, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché au deuxième trimestre de 2021 inférieure à celle enregistrée au trimestre comparatif de 2020.
 - ♦ Cette baisse est compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution de la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
 - Gains sur disposition de titres inférieurs à ceux réalisés au deuxième trimestre de 2020.
- Revenu total de 2 413 M\$,** en baisse de 1 035 M\$, ou de 30,0 %.
- Charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance de 1 516 M\$,** en baisse de 1 074 M\$, ou de 41,5 %, essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 1 329 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, ainsi que l'effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.

Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :

 - Hausse des prestations liées aux demandes de réclamations en soins dentaires.
 - Au deuxième trimestre de 2020, une révision à la baisse des provisions en assurance voyage prises au cours du premier trimestre de 2020 avait été comptabilisée.

- **Frais autres que d'intérêts de 605 M\$,** en hausse de 86 M\$, ou de 16,6 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Augmentation des frais d'administration afin de bonifier les services aux membres des caisses et clients.
 - Hausse des charges liée à l'augmentation des actifs sous gestion.
 - Augmentation des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

- **Excédents nets de 360 M\$,** en hausse de 140 M\$ par rapport au premier semestre de 2020, principalement attribuables aux éléments suivants :
 - Effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
 - Effet des provisions en assurance voyage comptabilisées au cours du premier trimestre de 2020 et ce, malgré une révision de celles-ci au deuxième trimestre de 2020.
 - Incidences des marchés affectant favorablement les fonds de placement garanti alors que ceux-ci avaient été affectés défavorablement au cours du semestre comparatif.
 - En contrepartie, gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés en 2020.
- **Revenus d'exploitation de 3 149 M\$,** en hausse de 201 M\$, ou de 6,8 %.
- **Primes nettes de 2 426 M\$,** en hausse de 122 M\$, ou de 5,3 %, en raison essentiellement des éléments suivants :
 - Augmentation de 77 M\$ des primes d'assurance collective.
 - Hausse de 40 M\$ des primes provenant des rentes collectives.
- **Autres revenus d'exploitation de 723 M\$,** en hausse de 85 M\$ ou de 13,3 %, provenant principalement de l'augmentation des actifs sous gestion.
- **Pertes de 890 M\$, présentées sous la rubrique Revenus (pertes) de placement,** comparativement à des revenus de 1 998 M\$ au premier semestre de 2020 en raison principalement des éléments suivants :
 - Fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs.
 - ♦ Variation majoritairement attribuable aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations découlant principalement d'une hausse des taux d'intérêt sur le marché au premier semestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au semestre comparatif de 2020.
 - ♦ Cette baisse est compensée en grande partie par la variation des provisions techniques entraînant une diminution de la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance.
 - Gains sur disposition de titres et de placements immobiliers inférieurs à ceux réalisés au premier semestre de 2020.
- **Revenu total de 2 259 M\$,** en baisse de 2 687 M\$ ou de 54,3 %.
- **Charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance de 632 M\$,** en baisse de 2 999 M\$ essentiellement attribuable aux éléments suivants :
 - Diminution de 3 085 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement, ainsi que l'effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées au risque de défaut potentiel.
 - Baisse liée aux provisions en assurance voyage comptabilisées au cours du semestre comparatif, en lien avec la pandémie de COVID-19.
 - En contrepartie, hausse des prestations liées aux demandes de réclamations en soins dentaires.
- **Frais autres que d'intérêts de 1 181 M\$,** en hausse de 138 M\$, ou de 13,2 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Augmentation des frais d'administration afin de bonifier les services aux membres des caisses et clients.
 - Hausse des charges liée à l'augmentation des actifs sous gestion.
 - Augmentation des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

Secteur d'activité Assurance de dommages

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises et par un réseau d'agents exclusifs, dont près de 500 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ce réseau d'agents exclusifs distribue de l'assurance de dommages, ainsi que plusieurs autres produits financiers. Le digital et les applications mobiles font partie intégrante de la stratégie de distribution de chacun de nos réseaux.

Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui compte plus de trois millions de clients, commercialise ses produits à l'échelle canadienne auprès du marché des particuliers et des entreprises sous la marque Desjardins Assurances, et auprès du marché des groupes, comme les membres d'associations professionnelles et de syndicats et le personnel d'employeurs, sous la marque La Personnelle.

Assurance de dommages – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021 ⁽¹⁾	30 juin 2020
Primes nettes	1 464 \$	1 427 \$	1 215 \$	2 891 \$	2 592 \$
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	(44)	(54)	(13)	(98)	(43)
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 420	1 373	1 202	2 793	2 549
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	75	(36)	164	39	278
Revenu total	1 495	1 337	1 366	2 832	2 827
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	683	685	1 026	1 368	2 068
Frais autres que d'intérêts	370	327	317	697	646
Impôts sur les excédents	112	77	7	189	24
Excédents nets de la période	330 \$	248 \$	16 \$	578 \$	89 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	291 \$	218 \$	9 \$	509 \$	69 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	39	30	7	69	20
Indicateurs					
Primes brutes souscrites	1 656 \$	1 315 \$	1 439 \$	2 971 \$	2 683 \$
Ratio des sinistres ⁽¹⁾	46,0 %	56,2 %	74,7 %	51,1 %	70,5 %
Ratio des sinistres pour l'exercice en cours ⁽¹⁾	59,6	63,8	67,8	61,7	72,2
Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs ⁽¹⁾	-	-	8,4	-	3,9
Ratio de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures ⁽¹⁾	(13,6)	(7,6)	(1,5)	(10,6)	(5,6)
Ratio des frais ⁽¹⁾	25,1	22,8	25,9	23,9	24,8
Ratio combiné ⁽¹⁾	71,1	79,0	100,6	75,0	95,3

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – ASSURANCE DE DOMMAGES

- **Excédents nets de 330 M\$,** en hausse de 314 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la charge de sinistres en raison, notamment, des éléments suivants :
 - ♦ Évolution favorable des sinistres des années antérieures principalement en assurance automobile.
 - ♦ Absence de catastrophe et d'événement majeur alors qu'une catastrophe, soit une tempête de grêle, était survenue au trimestre comparatif.
 - Haussse des primes nettes, incluant l'incidence des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ qui avaient été accordées aux membres et clients comme mesures d'allègement afin d'appuyer ceux-ci dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au trimestre comparatif.
- **Revenus d'exploitation de 1 420 M\$,** en hausse de 218 M\$, ou de 18,1 %.
- **Primes nettes de 1 464 M\$,** en hausse de 249 M\$, ou de 20,5 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne en assurance de biens, reflétant la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Au deuxième trimestre de 2020, des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ avaient été accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.
- **Pertes de 44 M\$, présentées sous la rubrique Autres revenus (pertes) d'exploitation,** comparativement à des pertes de 13 M\$ au trimestre comparatif attribuable aux éléments suivants :
 - Variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle. Rappelons que cette variation est compensée par les résultats de ces groupes.
 - Augmentation plus importante qu'au deuxième trimestre de 2020 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm) découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.
- **Revenus de placement de 75 M\$,** en baisse de 89 M\$. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Variation positive de la juste valeur des obligations appariées inférieure à celle constatée au trimestre comparatif de 2020, expliquée principalement par une baisse des taux d'intérêt sur le marché au deuxième trimestre de 2021 inférieure à celle enregistrée au trimestre comparatif de 2020. Rappelons que cette variation de la juste valeur des obligations a été compensée par un ajustement de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
- **Revenu total de 1 495 M\$,** en hausse de 129 M\$, ou de 9,4 %.

- **Charge de sinistres de 683 M\$,** en baisse de 343 M\$, ou de 33,4 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 46,0 %, alors qu'il était de 74,7 % au trimestre comparatif de 2020.
 - ♦ Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures plus favorable qu'au trimestre comparatif de 2020, soit (13,6) %, comparativement à (1,5) %, principalement en assurance automobile.
 - ♦ Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs inférieur à celui du trimestre comparatif, soit un ratio nul, comparativement à 8,4 %. Le deuxième trimestre de 2021 a été marqué par l'absence de catastrophe et d'événement majeur alors que le trimestre correspondant de 2020 avait été marqué par une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta.
 - ♦ Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période comparative de 2020, soit 59,6 % comparativement à 67,8 %, essentiellement en assurance de biens.
 - Incidence défavorable de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres inférieure à celle constatée à la période comparative de 2020. Rappelons que cette incidence sur la charge de sinistres est compensée, en partie, par une variation de la juste valeur des obligations appariées, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement.
 - En contrepartie, croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
- **Frais autres que d'intérêts de 370 M\$,** en hausse de 53 M\$, ou de 16,7 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :
 - Hausse des frais liés à la rémunération sur primes.
 - Augmentation des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – ASSURANCE DE DOMMAGES

- **Excédents nets de 578 M\$,** en hausse de 489 M\$ par rapport au premier semestre de 2020, attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la charge de sinistres en raison, notamment, des éléments suivants :
 - ♦ Sinistralité de l'exercice en cours moins importante, essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'en assurance de biens.
 - ♦ Évolution favorable des sinistres des années antérieures principalement en assurance automobile.
 - Hausse des primes nettes, incluant l'incidence des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ qui avaient été accordées aux membres et clients comme mesures d'allègement afin d'appuyer ceux-ci dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au semestre comparatif.
- **Revenus d'exploitation de 2 793 M\$,** en hausse de 244 M\$, ou de 9,6 %.
- **Primes nettes de 2 891 M\$,** en hausse de 299 M\$, ou de 11,5 %. Cette augmentation provient essentiellement des éléments suivants :
 - Croissance de la prime moyenne en assurance de biens, reflétant la tendance du marché canadien de l'assurance de dommages.
 - Au deuxième trimestre de 2020, des remises de primes en assurance automobile de 155 M\$ avaient été accordées aux membres et clients comme mesure d'allègement afin d'appuyer ceux-ci durant la période de pandémie.
- **Pertes de 98 M\$, présentées sous la rubrique Autres revenus (pertes) d'exploitation,** comparativement à des pertes de 43 M\$ au semestre comparatif, attribuable à la variation des fonds de participation bénéficiant aux groupes avec lesquels des ententes ont été conclues, sous la marque La Personnelle. Rappelons que cette variation est compensée par les résultats de ces groupes.
- **Revenu de placement de 39 M\$,** en baisse de 239 M\$. Cette diminution provient essentiellement des éléments suivants :
 - Variation négative de la juste valeur des obligations appariées alors qu'une variation positive avait été constatée au semestre comparatif, expliquée principalement par une hausse des taux d'intérêt sur le marché au premier semestre de 2021 alors qu'une baisse était survenue au semestre comparatif de 2020. Rappelons que cette variation de la juste valeur des obligations a été compensée par un ajustement de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.
 - En contrepartie, gains nets sur actions ordinaires alors que des pertes nettes avaient été constatées au semestre comparatif.
- **Revenu total de 2 832 M\$,** en hausse de 5 M\$, ou de 0,2 %.
- **Charge de sinistres de 1 368 M\$,** en baisse de 700 M\$, ou de 33,8 %. Cette diminution provient des éléments suivants :
 - Ratio des sinistres de 51,1 % alors qu'il était de 70,5 % pour la période correspondante de 2020.
 - ♦ Ratio des sinistres pour l'exercice en cours inférieur à celui constaté à la période comparative, soit 61,7 % comparativement à 72,2 %, essentiellement en assurance automobile, notamment en raison des changements dans les habitudes de conduites dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'en assurance de biens.
 - ♦ Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures plus favorable qu'au premier semestre de 2020, soit (10,6) %, comparativement à (5,6) %, principalement en assurance automobile.
 - ♦ Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs inférieur à celui du semestre comparatif, soit un ratio nul, comparativement à 3,9 %. Le premier semestre de 2021 a été marqué par l'absence de catastrophe et d'événement majeur alors que le semestre comparatif avait été marqué par une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta.
 - Incidence favorable de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres alors qu'une incidence défavorable avait été constatée à la période comparative de 2020. Rappelons que cette incidence sur la charge de sinistres est compensée, en partie, par une variation de la juste valeur des obligations appariées, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement.
 - En contrepartie, croissance des affaires amenant une augmentation de la charge de sinistres.
- **Frais autres que d'intérêts de 697 M\$,** en hausse de 51 M\$, ou de 7,9 % en raison de l'augmentation des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

Rubrique Autres

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement dont les finances, l'administration, la gestion des risques, les ressources humaines, les communications, le marketing et le Bureau de la sécurité. Elle inclut aussi les activités de Capital Desjardins inc. ainsi que Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Depuis le troisième trimestre de 2020, la rubrique Autres comprend également les activités de services immobiliers de 9420-7404 Québec inc. qui gèrent deux marques, DuProprio et Purplebricks Canada.

Rubrique Autres

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Revenu net d'intérêts	192 \$	188 \$	170 \$	380 \$	276 \$
Primes nettes	(74)	(71)	(64)	(145)	(136)
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	(158)	(163)	(169)	(321)	(336)
Revenus (pertes) d'exploitation⁽¹⁾	(40)	(46)	(63)	(86)	(196)
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(85)	(77)	(13)	(162)	(4)
Revenu (perte) total	(125)	(123)	(76)	(248)	(200)
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(1)	(2)	8	(3)	11
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(8)	(7)	(10)	(15)	(22)
Frais autres que d'intérêts	(56)	(149)	(17)	(205)	(161)
Impôts sur les excédents	(33)	24	6	(9)	(28)
Excédents (déficit) nets de la période	(27)\$	11 \$	(63)\$	(16)\$	- \$

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – APPOINT AUX EXCÉDENTS DE LA RUBRIQUE AUTRES

- **Déficit net de 27 M\$**, comparativement à un déficit net de 63 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020.
 - En lien avec les activités de trésorerie, les variations de taux du marché ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement ont eu un effet global favorable sur le revenu total.
 - Les frais autres que d'intérêts incluent des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires. Ces initiatives permettent d'améliorer l'expérience vécue par les membres et clients, d'améliorer la productivité et d'assurer la mise en place des meilleures pratiques en matière de sécurité. Ils incluent également les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques, et les versements liés au programme Avantages membre Desjardins.

COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES DE 2021 ET DE 2020 – APPOINT AUX EXCÉDENTS DE LA RUBRIQUE AUTRES

- **Déficit net de 16 M\$**, pour les six premiers mois terminés le 30 juin 2021.
 - En lien avec les activités de trésorerie, les variations de taux du marché ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement ont eu un effet global favorable sur le revenu total.
 - Les frais autres que d'intérêts incluent des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires. Ces initiatives permettent d'améliorer l'expérience vécue par les membres et clients, d'améliorer la productivité et d'assurer la mise en place des meilleures pratiques en matière de sécurité. Ils incluent également les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques, et les versements liés au programme Avantages membre Desjardins.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2021		2020				2019	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêts	1 452 \$	1 403 \$	1 455 \$	1 464 \$	1 368 \$	1 353 \$	1 383 \$	1 363 \$
Primes nettes	2 587	2 585	2 626	2 534	2 238	2 522	2 527	2 326
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	99	104	96	83	105	109	116
Commissions sur prêts et cartes de crédit	182	187	165	126	141	196	185	193
Services de courtage et de fonds de placement	285	273	243	235	235	241	226	223
Honoraires de gestion et de services de garde	177	169	168	152	147	150	155	148
Revenus de change	28	30	21	22	14	46	12	11
Autres	53	37	48	14	58	29	341	12
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 869	4 783	4 830	4 643	4 284	4 642	4 938	4 392
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾								
Revenus (pertes) nets de placement	1 055	(1 602)	646	304	2 624	(458)	(93)	608
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(146)	(146)	(112)	(143)	(299)	512	(22)	(13)
Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾	909	(1 748)	534	161	2 325	54	(115)	595
Revenu total	5 778	3 035	5 364	4 804	6 609	4 696	4 823	4 987
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(3)	4	169	99	271	324	113	154
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	2 191	(206)	1 781	1 775	3 606	2 071	1 411	2 247
Frais autres que d'intérêts	2 377	2 165	2 332	1 954	2 012	1 999	2 172	1 861
Impôts sur les excédents	278	274	206	247	191	17	192	155
Excédents avant ristournes aux membres	935	798	876	729	529	285	935	570
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	66	66	70	60	58	57	57	60
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	869 \$	732 \$	806 \$	669 \$	471 \$	228 \$	878 \$	510 \$
dont :								
Part revenant au Groupe	830 \$	702 \$	763 \$	648 \$	464 \$	215 \$	858 \$	499 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	39	30	43	21	7	13	20	11

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Depuis le début de 2020, les trimestres ont été affectés par les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 amenant des fluctuations importantes aux résultats trimestriels comparativement à celles habituellement constatées par le Mouvement Desjardins, tandis que les résultats du quatrième trimestre de 2019 ont été marqués par la cession à Global Payments de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement Desjardins sous la marque Monetico, complétée le 31 décembre 2019. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 50 à 52 du rapport de gestion annuel 2020.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

Bilan combiné

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	17 731 \$	4,6 %
Valeurs mobilières	90 707	23,3
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 345	3,7
Prêts et acceptations nets	222 023	57,0
Actif net des fonds distincts	21 474	5,5
Instruments financiers dérivés	5 703	1,5
Autres actifs	17 295	4,4
Total de l'actif	389 278 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres		
Dépôts	238 670 \$	61,4 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 763	2,8
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	25 194	6,5
Instruments financiers dérivés	5 216	1,3
Passifs des contrats d'assurance	33 580	8,6
Passif net des fonds distincts	21 468	5,5
Autres passifs	19 244	4,9
Obligations subordonnées	2 424	0,6
Capitaux propres	32 719	8,4
Total du passif et des capitaux propres	389 278 \$	100,0 %

Actif

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 389,3 G\$ au 30 juin 2021, en hausse de 27,2 G\$, ou de 7,5 %, depuis le 31 décembre 2020. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des prêts et acceptations nets, des valeurs mobilières y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ainsi que de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins ont augmenté de 5,6 G\$, ou de 46,2 % et les valeurs mobilières y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 7,7 G\$, ou de 7,9 %.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 10,3 G\$, ou de 4,9 %. À l'origine de cette croissance, on retrouve les prêts hypothécaires résidentiels, qui occupent une place importante dans les activités de crédit du Mouvement. En effet, ils comptaient 64,5 % de son portefeuille au 30 juin 2021.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Hypothécaires résidentiels	143 741 \$	64,5 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 859	11,1
Aux entreprises et aux gouvernements	54 425	24,4
	223 025	100,0 %
Provision pour pertes de crédit	(1 002)	(1 112)
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	222 023 \$	211 749 \$

Les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins ont augmenté de 7,5 G\$, ou de 5,5 % depuis le 31 décembre 2020. Le Mouvement Desjardins a su profiter de la croissance soutenue de l'activité domiciliaire, notamment au Québec. L'encours des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, a progressé de 3,1 G\$, ou de 6,0 %. Quant aux prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, leur encours a baissé de 451 M\$, ou de 1,8 %, depuis la fin de 2020.

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » aux pages 36 et 37 de ce rapport de gestion.

L'actif net des fonds distincts a augmenté de 2,4 G\$, ou de 12,5 %, principalement attribuable à la variation de la juste valeur du portefeuille.

L'actif d'instruments financiers dérivés a diminué de 117 M\$, ou de 2,0 %, en raison notamment de l'évolution des marchés financiers.

Les autres actifs ont augmenté de 1,4 G\$, ou de 8,6 %, en raison de l'augmentation des sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières.

Passif

Le passif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 356,6 G\$ au 30 juin 2021, en hausse de 24,8 G\$, ou de 7,5 %, depuis le 31 décembre 2020. Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation des dépôts et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

L'encours des dépôts a progressé de 13,4 G\$, ou de 6,0 %. L'augmentation des dépôts aux entreprises et gouvernements, qui constituaient 43,9 % de son portefeuille total de dépôts à la même date, est en partie responsable de cette croissance. En effet, leur encours s'est accru de 7,9 G\$, ou de 8,1 %, en raison principalement de la croissance des dépôts des membres entreprises dans les caisses. Les différentes émissions de titres, y compris les billets à moyen terme et les obligations sécurisées, effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins.

Dépôts

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Particuliers	133 112 \$ 55,7 %	127 928 \$ 56,8 %
Entreprises et gouvernements	104 706 43,9	96 853 43,0
Institutions de dépôts	852 0,4	455 0,2
Total des dépôts	238 670 \$ 100,0 %	225 236 \$ 100,0 %

L'encours des dépôts des particuliers, qui représentait 55,7 % de son portefeuille total de dépôts, a augmenté de 5,2 G\$ ou de 4,1 % en raison de la croissance des dépôts des membres dans les caisses. Les dépôts provenant des institutions de dépôts ont augmenté de 397 M\$.

Les engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 7,5 G\$, ou de 26,1 %, pour atteindre un volume de 36,0 G\$.

Le passif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 332 M\$, ou de 6,8 %, en raison notamment de l'évolution des marchés financiers.

Les passifs des contrats d'assurance du Mouvement Desjardins ont diminué de 1,2 G\$, ou de 3,6 %. Cette baisse s'explique en grande partie par la variation des provisions techniques attribuables aux activités d'assurance de personnes.

Le passif net des fonds distincts a augmenté de 2,4 G\$, ou de 12,5 %, principalement attribuable à la variation de la juste valeur du portefeuille.

Les autres passifs ont augmenté de 1,5 G\$, ou de 8,5 %, en raison notamment de l'augmentation des sommes à payer des clients, courtiers et institutions financières.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 2,5 G\$, ou de 8,1 %, depuis le 31 décembre 2020. Les excédents nets des six premiers mois de 2021 après ristournes aux membres totalisant 1,6 G\$ et les autres éléments du résultat global de 873 M\$ ont été les sources de cette croissance.

Les notes complémentaires 22 « Capital social » et 23 « Capital-actions » des états financiers combinés annuels présentent des renseignements supplémentaires sur le capital social et le capital-actions du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et clients, des attentes et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'intérieur de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement se dote d'une base de fonds propres adéquate considérant ses objectifs stratégiques et ses obligations réglementaires. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Dans ce cadre, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les fiducies, les credit unions, les assureurs et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

À cet effet, mentionnons que les filiales d'assurance de personnes sous juridiction provinciale sont assujetties à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital* (ESCAP) émise par l'AMF. Quant aux filiales d'assurance de dommages sous juridiction provinciale, elles doivent respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* émise par l'AMF. Les filiales d'assurance de dommages sous juridiction fédérale doivent pour leur part respecter la Ligne directrice sur le *Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales* émise par le BSIF.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et en partie déduite des fonds propres en vertu des règles relatives aux participations significatives énoncées dans la ligne directrice. La société de portefeuille Desjardins Société financière inc. est assujettie à la ligne directrice ESCAP émise par l'AMF.

Par ailleurs, la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF (ligne directrice sur la TLAC) est entrée en vigueur le 31 mars 2019. Ainsi, à compter du 1^{er} avril 2022, le Mouvement sera tenu de maintenir en tout temps une capacité minimale d'absorption des pertes composée de créances à long terme externes non garanties satisfaisant aux critères visés ou encore d'instruments de fonds propres réglementaires pour appuyer sa recapitalisation en cas de défaillance.

Conformément à la ligne directrice sur la TLAC, l'AMF s'attend à ce que le Mouvement Desjardins maintienne un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 21,5 % des actifs pondérés en fonction du risque ainsi qu'un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %, et ce, à compter du 2nd trimestre de 2022. À cet effet, le Mouvement Desjardins a commencé à émettre des créances admissibles à la ligne directrice sur la TLAC depuis le 1^{er} octobre 2019 et prévoit être en mesure de satisfaire aux exigences minimales lorsqu'elles entreront en vigueur.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III⁽¹⁾⁽²⁾

(en pourcentage)	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I ⁽³⁾⁽⁴⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 30 juin 2021
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	21,4 %
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	21,4
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	22,6
Ratio de levier	> 3,5	s. o.	> 3,5	s. o.	> 3,5	8,5

⁽¹⁾ Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce, conformément à la ligne directrice.

⁽²⁾ Le ratio de levier est déterminé en divisant les fonds propres de la catégorie 1 par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

⁽³⁾ En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux.

⁽⁴⁾ L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, depuis le 31 mars 2019, l'AMF pourrait activer la réserve contracyclique si elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. D'après cette évaluation, une exigence de réserve contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques (APR) serait imposée si la situation le justifie. Cette exigence serait levée lorsque le risque se matérialiserait ou se dissiperaît.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et d'en évaluer les incidences sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement à la page 58. Cette section présente également les mesures publiées par l'AMF depuis le 31 mars 2020 visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 et ainsi soutenir le système financier québécois. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

Le 1^{er} février 2021, l'AMF a publié un avis à l'effet que la partie garantie d'un prêt consenti dans le cadre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) mis sur pied par la BDC est traitée comme une exposition du gouvernement du Canada, et la portion résiduelle non couverte par la garantie doit être considérée comme une exposition de l'emprunteur. Le montant total du prêt est inclus aux fins du calcul du ratio de levier.

Le 30 avril 2021, la mesure d'allègement accordée au début de la pandémie et visant la réduction du multiplicateur de la valeur à risque simulée de 3 à 1 du risque de marché est venue à échéance.

Le 25 juin 2021, l'AMF a publié pour consultation un projet de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* s'appliquant aux coopératives de services financiers. Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires étaient invitées à le faire jusqu'au 23 juillet 2021. Ce projet découle des réformes réglementaires de Bâle III approuvées par le CBCB le 7 décembre 2017.

Ces réformes visent essentiellement à réduire la variabilité excessive des actifs pondérés en fonction des risques et à améliorer la comparabilité et la transparence des ratios de fonds propres des institutions financières :

- en renforçant la solidité et la sensibilité des approches standards pour le risque de crédit et le risque opérationnel;
- en restreignant l'utilisation des approches fondées sur les notations internes (NI), d'une part en limitant l'usage de certaines variables pour le calcul des exigences de fonds propres, et d'autre part en révoquant l'usage des méthodes avancées pour certains portefeuilles;
- en ajustant la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier;
- en remplaçant le seuil existant par un plancher plus robuste et sensible aux risques fondés sur les approches standards révisées de Bâle III.

La mise en œuvre de ces réformes est requise pour le 1^{er} janvier 2023.

Respect des exigences

Au 30 juin 2021, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 21,4 %, de 21,4 % et de 22,6 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 8,5 %. Le Mouvement Desjardins a une solide capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Au 30 juin 2021, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A était en baisse de 53 points de base par rapport au 31 décembre 2020, en raison de la croissance des actifs pondérés pour le risque, découlant en bonne partie de changements méthodologiques, compensée en partie par la croissance des réserves et des excédents non répartis ainsi que par la diminution des passifs nets au titre des régimes à prestations définies au 30 juin 2021.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 juin 2021.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

Principales composantes des fonds propres

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A ⁽¹⁾	Catégorie 1B ⁽¹⁾	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital F • Parts permanentes et de ristournes des caisses assujetties au retrait progressif • Portion des provisions générales admissibles⁽⁴⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Provisions générales • Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif • Billets subordonnés FPUNV⁽³⁾ • Parts de qualification admissibles
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽⁵⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent, pour une coopérative financière régie par l'AMF, des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.

⁽²⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽³⁾ Ces titres répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la ligne directrice. Pour être admissibles, les titres doivent comporter une clause exigeant la conversion intégrale et permanente en instrument de fonds propres de la catégorie 1A au point de non-viabilité.

⁽⁴⁾ Le 31 mars 2020, l'AMF a publié des dispositions transitoires prévoyant qu'une partie des provisions générales, initialement admise dans les fonds propres de la catégorie 2, peut être incluse dans les fonds propres de la catégorie 1A. Pour plus de renseignements, se référer à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2020.

⁽⁵⁾ Correspondant à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et ratios de fonds propres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	27 898 \$	26 317 \$
Fonds propres de la catégorie 1	27 898	26 317
Total des fonds propres	29 489	27 114
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	112 423 \$	103 658 \$
Risque de marché	4 087	2 561
Risque opérationnel	14 004	13 705
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher d'APR	130 514	119 924
Ajustement en fonction du plancher d'APR	-	177
Total des actifs pondérés en fonction des risques	130 514 \$	120 101 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	21,4 %	21,9 %
Fonds propres de la catégorie 1	21,4	21,9
Total des fonds propres	22,6	22,6
Levier	8,5	8,5
Exposition du ratio de levier	328 513 \$	307 925 \$

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013 comme prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisaient 2,1 G\$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité sur les marchés canadien, américain et européen. Elle a d'ailleurs procédé à l'émission de tels titres pour un montant de 2,0 G\$, dont 1,0 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2021.

Évolution des fonds propres réglementaires

Pour la période de six mois terminée le

(en millions de dollars)	30 juin 2021
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	26 317 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	2 667
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	(271)
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(24)
Déductions	(791)
Solde à la fin de la période	27 898
Total des fonds propres de la catégorie 1⁽²⁾	27 898
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	797
Instruments admissibles	969
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	(186)
Provisions générales	11
Déductions	-
Solde à la fin de la période	1 591
Total des fonds propres	29 489 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.

⁽²⁾ Aucun instrument de fonds propres de la catégorie 1B n'a été émis à ce jour.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de crédit

- Le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit.
- Depuis mars 2009, l'approche des notations internes est utilisée pour les expositions de détail – Particuliers.
- Depuis décembre 2019, l'approche des notations internes est utilisée pour la plupart des expositions des classes d'actifs emprunteurs souverains, institutions financières, entreprises et PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail.
- L'approche standard est utilisée pour évaluer le risque de crédit de certaines expositions liées à des composantes de moindre importance, ainsi que des classes d'actifs peu significatives pour ce qui est du montant et du profil de risque perçu.

Risque de marché

- Depuis septembre 2018, le Mouvement utilise les modèles internes du risque de marché pour les portefeuilles de négociation.
- L'approche standard est utilisée pour le risque de change et le risque sur produits de base du portefeuille bancaire.

Risque opérationnel

- Depuis juin 2017, le Mouvement utilise l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel.

Le Mouvement est également assujetti à un plancher d'APR. Lorsque les APR modélisés sont inférieurs aux APR calculés selon l'approche standard multipliés par un facteur déterminé par l'AMF, cet écart est ajouté au dénominateur des fonds propres réglementaires conformément à ce qui est prévu dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF.

Les APR totaux se chiffraient à 130,5 G\$ au 30 juin 2021, soit une hausse de 6,1 G\$ par rapport au trimestre précédent.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le deuxième trimestre de 2021 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit autre que le risque de contrepartie et le risque de contrepartie. Pour le risque de crédit autre que le risque de contrepartie, la hausse nette de 5,8 G\$ des APR est principalement attribuable à l'évolution de la taille du portefeuille, qui a causé une hausse de 4,0 G\$ des APR, ainsi qu'aux changements de méthodes et politiques, qui ont entraîné une augmentation de 2,4 G\$ des APR, contrebalancé en partie par la qualité du portefeuille, qui a engendré une baisse de 0,6 G\$ des APR. Pour le risque de contrepartie, une légère hausse de 321 M\$ des APR résulte de la hausse de la taille du portefeuille, compensée par l'évolution de la qualité de ce dernier.

En ce qui a trait au risque de marché, une hausse de 1,2 G\$ des APR découle principalement du retrait de la mesure d'allègement proposée par l'AMF pour le risque de marché. Cette mesure, qui permettait la réduction du multiplicateur de la valeur à risque simulée de 3 à 1, a été en vigueur du 31 mars 2020 au 30 avril 2021.

Pour ce qui est du risque opérationnel, une augmentation de 182 M\$ des APR a été observée en raison de la variation des revenus générés.

L'ajustement en fonction du plancher d'APR tel que défini précédemment a diminué de 1,4 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de changements aux méthodes et politiques.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et clients, les instruments de crédit, les garanties, la participation aux programmes de prêts gouvernementaux ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

Les notes complémentaires 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » et 29 « Engagements, garanties et passifs éventuels » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins contiennent des renseignements sur les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties, tandis que la note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient des renseignements sur la participation aux programmes de prêts gouvernementaux et la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et clients, des biens d'une valeur de 485,8 G\$, soit une augmentation de 27,6 G\$, ou de 6,0 % depuis le 31 décembre 2020. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 85,4 G\$ au 30 juin 2021, ce qui représente une hausse de 7,9 G\$, ou de 10,2 %, depuis le 31 décembre 2020. L'augmentation des biens sous gestion et sous administration s'explique principalement par les nouveaux mandats de gestion ainsi que par la croissance des actifs découlant de l'évolution des marchés financiers.

Rappelons que les biens sous gestion et sous administration du Mouvement sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite qui n'appartiennent pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion et sous administration.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien de l'organisation. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques en cohérence avec les stratégies d'affaires et la philosophie de prise de risque de l'organisation visant, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ou social ainsi qu'au risque lié à l'environnement juridique et réglementaire.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, notamment à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une approche proactive pour laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2021, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 68 à 103 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 64 à 67 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

La pandémie de COVID-19 et les risques qui y sont associés constituent la principale situation sous surveillance du Mouvement Desjardins. De nombreuses actions ont été posées par le Mouvement Desjardins pour y faire face et une surveillance active des effets et de l'évolution de la pandémie de COVID-19 est toujours en vigueur. La pandémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir des répercussions sur les risques auxquels est exposé le Mouvement Desjardins. Le Mouvement surveille attentivement l'évolution de ces risques afin d'assurer la pérennité de ses activités en contexte de crise. Voici les principales incidences de la pandémie sur certaines des principales catégories de risque du Mouvement :

- Risque de marché :
 - Les données de marché ont été lourdement affectées par la pandémie mondiale. Ainsi, la volatilité extrême observée lors du premier trimestre de l'année 2020 a eu une incidence sur l'historique de données d'un an utilisé pour le calcul de la VaR pour les trimestres subséquents. Par conséquent, le niveau de VaR du deuxième trimestre de 2021 enregistre une baisse par rapport aux trimestres précédents puisque l'historique de données exclut cette période de volatilité extrême.
- Risque de crédit – Qualité du portefeuille :
 - La qualité du portefeuille de crédit est demeurée stable depuis le deuxième trimestre de 2020. Une augmentation potentielle de la délinquance est sous surveillance.
- Risque de crédit – Dotation :
 - Malgré la poursuite des mesures sanitaires et des fermetures de certains secteurs d'activités, la délinquance et les défauts n'ont pas subi la hausse qui avait été anticipée. Conséquemment, les pertes de crédit attendues qui ont été comptabilisées en raison des incidences anticipées de la pandémie de COVID-19 ne se sont pas réalisées pour le moment, cependant une augmentation des faillites dans les prochains mois pourrait faire en sorte de matérialiser ces pertes anticipées et le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution de la situation.
- Risque d'assurance – Assurance de personnes :
 - L'évolution de l'expérience en conséquence de la pandémie demeure sous surveillance, notamment pour l'invalidité et la mortalité.
- Risque d'assurance – Assurance de dommages :
 - En raison des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, les réclamations, particulièrement en assurance automobile, sont en baisse depuis le début de la crise. Le secteur Assurance de dommages a supporté ses assurés en appliquant des ajustements tarifaires découlant des changements dans les habitudes de conduite dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et qui ont ralenti la croissance de la prime moyenne. Le secteur Assurance de dommages a également adapté ses programmes avec le lancement d'une nouvelle version d'Ajusto tenant compte de l'usage modifié du véhicule, un programme télématic offrant une rétroaction personnalisée sur la conduite, afin de tenir compte des changements dans les habitudes de conduite des assurés.
 - L'incertitude liée à la croissance des primes versus les réclamations, l'augmentation probable de la fraude et le potentiel de réclamations en responsabilité civile entreprises demeurent. Des marges additionnelles sont incluses dans les réserves pour sinistres et primes non acquises.
- Risque de liquidité :
 - Afin d'éviter l'assèchement de la liquidité, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnels pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. L'utilisation de ces programmes par le Mouvement Desjardins ainsi que l'augmentation des dépôts ont permis d'atteindre des niveaux très élevés des ratios de liquidité. Avec la stabilisation des conditions du marché, certains programmes ont pris fin et le niveau de liquidités demeure élevé.
- Risques opérationnels – Sécurité de l'information :
 - Avec la nouvelle réalité du télétravail, la surveillance à distance a été renforcée y compris sur les applications comportant des données confidentielles. L'adéquation de l'environnement de travail de l'ensemble des employés a été évaluée afin d'assurer le respect des standards de sécurité de l'information.

- Risques opérationnels – Technologie :
 - La robustesse et la surveillance des infrastructures technologiques ont été rehaussées afin de mieux répondre aux besoins de rendement liés au télétravail et à l'utilisation accrue des services numériques par nos membres et clients. Une surveillance accrue de la stabilité des infrastructures est en place.
- Risques opérationnels – Continuité des activités :
 - Le risque d'absentéisme anormal causé par une autre vague de la COVID-19 touchant les employés de Desjardins et leur famille est sous surveillance et les plans de continuité des affaires sont rajustés et raffinés continuellement pour assurer la relève des opérations.
- Risques opérationnels – Tiers :
 - La pandémie accentue les risques liés aux tiers. La surveillance a été accrue notamment sur les stratégies de continuité des affaires des principaux fournisseurs. De plus, une attention particulière a été portée sur leur santé financière.

Afin de pallier ces incidences, le Mouvement a augmenté la fréquence de ses activités de gestion des risques, lesquelles sont présentées à la section 4 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Pour davantage de détails sur les incidences de la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place par le Mouvement Desjardins, se référer à la section « Événements importants – Pandémie de COVID-19 » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement et du présent rapport de gestion, laquelle présente certains facteurs pouvant contribuer aux risques décrits ci-haut ainsi qu'à ceux présentés dans le rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, le Mouvement Desjardins a mis de l'avant plusieurs mesures d'allègement afin de soutenir ses membres et clients et d'atténuer les incidences de cette crise. Les autorités gouvernementales ont également mis en place plusieurs programmes pour stabiliser la situation et soutenir l'économie. Bien que les répercussions futures demeurent incertaines, un suivi rigoureux du portefeuille de crédit est effectué afin de tenir compte des incidences à plus ou moins long terme.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 juin 2021, selon la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires, le montant de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts se chiffrait à 1 002 M\$, en baisse de 110 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des volumes dans le portefeuille de cartes de crédit survenue au premier trimestre de 2021 ainsi que par l'amélioration de la qualité du crédit des emprunteurs. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

L'encours des prêts dépréciés bruts correspond aux prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation. Le ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,55 % au terme du deuxième trimestre 2021, comparativement à 0,62 % au 31 décembre 2020. La provision pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés totalise 293 M\$ au 30 juin 2021, ce qui donne un taux de provisionnement sur les prêts dépréciés de 23,9 %.

Le tableau suivant présente la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés.

Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 266 \$	82 \$	27 \$	1 \$	1 376 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	478	74	40	30	622
Aux entreprises et aux gouvernements	231	8	4	1	244
	1 975 \$	164 \$	71 \$	32 \$	2 242 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 305 \$	150 \$	31 \$	1 \$	1 487 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	551	138	55	46	790
Aux entreprises et aux gouvernements	192	98	14	1	305
	2 048 \$	386 \$	100 \$	48 \$	2 582 \$

Les tableaux suivants présentent les prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts dépréciés bruts.

Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021				Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable brute	Prêts dépréciés bruts	Provision pour pertes de crédit sur prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Prêts dépréciés nets
Hypothécaires résidentiels	143 741 \$	253 \$	0,18 %	23 \$	230 \$	374 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 859	156	0,63	91	65	212
Aux entreprises et aux gouvernements	54 425	818	1,50	179	639	737
Total des prêts	223 025 \$	1 227 \$	0,55 %	293 \$	934 \$	1 323 \$

Variation du solde des prêts dépréciés bruts

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2021	31 mars 2021	30 juin 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Prêts dépréciés bruts au début de la période	1 236 \$	1 323 \$	1 167 \$	1 323 \$	1 142 \$
Prêts dépréciés bruts survenus depuis la dernière période	679	608	634	1 287	1 117
Retours à un état non déprécié	(616)	(699)	(366)	(1 315)	(773)
Radiations et recouvrements	(58)	(56)	(88)	(114)	(193)
Autres variations	(14)	60	(40)	46	14
Prêts dépréciés bruts à la fin de la période	1 227 \$	1 236 \$	1 307 \$	1 227 \$	1 307 \$

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. De plus, des limites sont aussi établies pour certains instruments financiers. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins. La croissance du portefeuille de valeurs mobilières du Mouvement augmente l'exposition à des pertes économiques lors d'un élargissement des écarts de crédit. L'incidence de cette exposition est reflétée dans le résultat net.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Hormis la détention en dette souveraine américaine et les engagements avec les grandes banques internationales, l'exposition du Mouvement aux entités étrangères est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation, activités qui découlent principalement d'opérations à court terme dans l'intention de tirer profit de mouvements de prix actuels ou pour s'assurer des bénéfices d'arbitrage. Le Mouvement est aussi exposé au risque de marché en raison de ses activités autres que de négociation, activités qui regroupent principalement les opérations de gestion actif-passif des activités bancaires traditionnelles ainsi que les portefeuilles de placements relatifs à ses activités d'assurance. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gouvernance

Les composantes du Mouvement sont principalement structurées en différentes entités légales en vue de fournir des produits et services qui peuvent être distribués aux membres et clients du Mouvement. Ces entités légales gèrent des instruments financiers exposés au risque de marché et sont assujetties à différents environnements réglementaires tels que l'industrie bancaire, du courtage en valeurs mobilières, de la gestion du patrimoine et de l'assurance de personnes ainsi que de l'assurance de dommages. Les conseils d'administration de ces entités délèguent à différents comités la responsabilité de mettre en place des systèmes et procédures en vue d'établir des mesures adaptées à leurs activités et environnements réglementaires. Ces mesures, avec les processus de suivi appropriés, sont incorporées dans leurs politiques et directives respectives. La PVPGR a comme fonction de faire le suivi de ces mesures et de s'assurer de la conformité à ces politiques. Les principales mesures utilisées et leurs processus de suivi sont décrits ci-dessous.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché				
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	17 731 \$	- \$	17 731 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	39 195	12 750	26 445	-	Taux d'intérêt
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	51 477	-	51 477	-	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	35	-	35	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 345	13 550	795	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	222 023	-	222 023	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	21 474	-	21 474	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	5 703	355	5 348	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	17 295	-	-	17 295	
Total de l'actif	389 278 \$	26 655 \$	345 328 \$	17 295 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	238 670 \$	- \$	238 670 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 763	10 761	2	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	25 194	23 958	1 236	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	5 216	275	4 941	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	33 580	-	33 580	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	21 468	-	21 468	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	19 244	-	1 677	17 567	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	2 424	-	2 424	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	32 719	-	-	32 719	
Total du passif et des capitaux propres	389 278 \$	34 994 \$	303 998 \$	50 286 \$	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 126 \$	- \$	12 126 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	34 960	8 170	26 790	-	Taux d'intérêt
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	52 679	-	52 679	-	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	29	-	29	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 658	8 842	816	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	211 749	-	211 749	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	19 093	-	19 093	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	5 820	405	5 415	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	15 921	-	-	15 921	
Total de l'actif	362 035 \$	17 417 \$	328 697 \$	15 921 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	225 236 \$	- \$	225 236 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 353	9 352	1	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 152	12 508	6 644	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	4 884	548	4 336	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	34 827	-	34 827	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	19 089	-	19 089	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	17 738	-	3 107	14 631	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 493	-	1 493	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	30 263	-	-	30 263	
Total du passif et des capitaux propres	362 035 \$	22 408 \$	294 733 \$	44 894 \$	

⁽¹⁾ Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la VaR en période de tension.⁽²⁾ Les montants présentés dans les activités de négociation tiennent compte des éliminations inter-compagnies.⁽³⁾ Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque**

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est régie par des encadrements spécifiques. Ces encadrements précisent les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limite est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour (horizon de détention prolongé jusqu'à 10 jours aux fins de calcul des fonds propres réglementaires). Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008. Toutefois, un ratio de la VaR globale en période de tension par rapport à la VaR est calculé quotidiennement afin de s'assurer que la période de tension choisie demeure adéquate. De plus, cette période de tension est révisée périodiquement au même titre que les simulations de crise.

Les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC) sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que les exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC). Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques de marché auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans la norme de l'Autorité des marchés financiers.

Mesure du risque de marché pour le portefeuille de négociation

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021				Pour les trimestres terminés le 31 mars 2021				Pour les trimestres terminés le 30 juin 2020	
	Au 30 juin 2021	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 mars 2021	Moyenne	Au 30 juin 2020	Moyenne		
Actions	0,3 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,2 \$	0,6 \$	0,8 \$	1,8 \$	2,9 \$		
Change	0,2	0,4	1,4	0,1	0,8	1,3	2,0	1,2		
Taux d'intérêt	3,7	4,4	5,9	3,1	3,0	4,7	5,0	4,9		
Risque spécifique de taux d'intérêt ⁽¹⁾	2,6	1,9	3,3	1,2	1,4	2,0	3,6	4,9		
Effet de diversification ⁽²⁾	(3,1)	(2,5)	s. o. ⁽³⁾	s. o. ⁽³⁾	(2,5)	(3,4)	(6,6)	(7,7)		
VaR globale	3,7 \$	4,5 \$	5,8 \$	3,2 \$	3,3 \$	5,4 \$	5,8 \$	6,2 \$		
VaR globale en période de tension	11,8 \$	16,0 \$	22,2 \$	11,2 \$	17,3 \$	14,9 \$	23,1 \$	18,9 \$		
Exigences de fonds propres liées au risque supplémentaire (IRC)	88,1 \$	70,9 \$	88,1 \$	52,6 \$	64,5 \$	59,9 \$	54,9 \$	56,7 \$		

⁽¹⁾ Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.

⁽²⁾ Représente la réduction du risque lié à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

(3) Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates. Il n'est pas pertinent de calculer un effet de diversification

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 4,5 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, en baisse de 0,9 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2021. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 16,0 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, en hausse de 1,1 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2021. La moyenne des exigences des fonds propres liées au risque supplémentaire a été de 70,9 M\$, en hausse de 11,0 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent.

À noter que la baisse de la moyenne de la VaR Mouvement est attribuable essentiellement à une diminution de la VaR change, mais aussi de la VaR action et taux d'intérêt. La baisse des niveaux de la VaR s'explique également par l'impact des données de la crise du premier trimestre de 2020 qui ne font plus partie de l'historique de données utilisé pour le calcul de la VaR.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
 - ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
 - ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

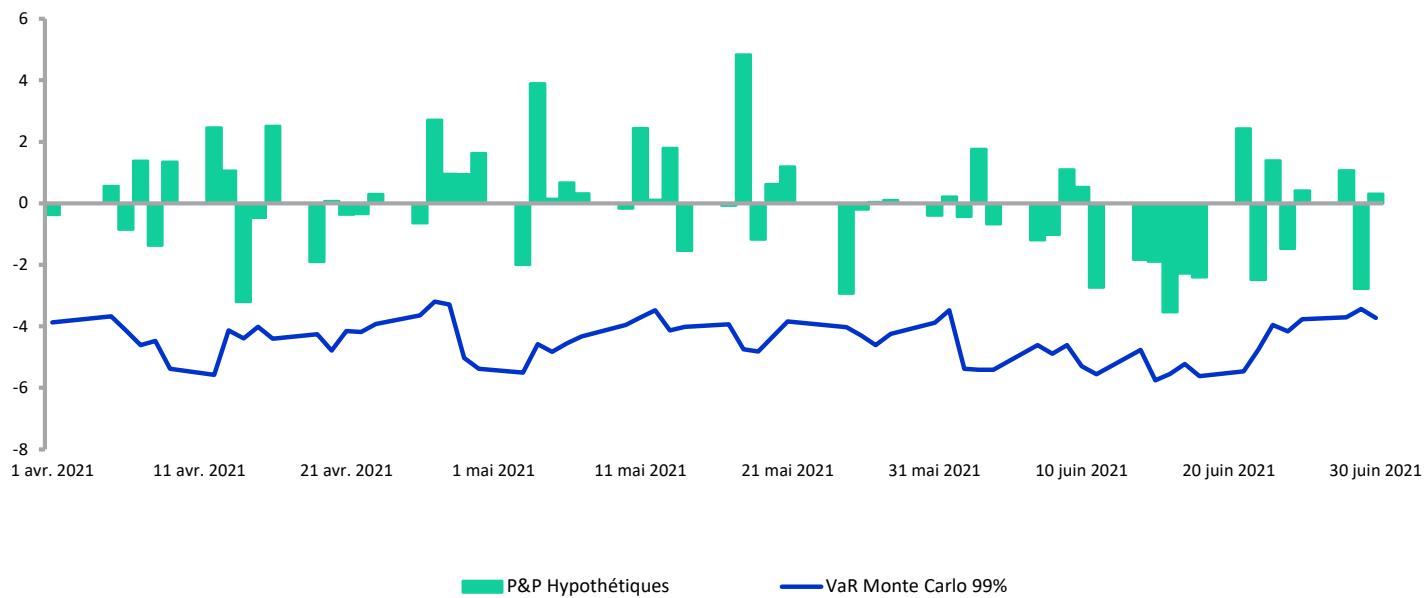
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique et un P&P réel sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique suivant représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du deuxième trimestre de 2021, aucun dépassement de P&P réel et de P&P hypothétique par rapport à la VaR n'a été observé au niveau du Mouvement.

VaR par rapport aux P&P hypothétiques des activités de négociation
(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :

- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en réduisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et clients ainsi que de la tarification. Le comité Actif/Passif (ALCO) du Mouvement Desjardins a la responsabilité d'analyser et d'enterrer mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, la situation demeure sous contrôle, puisque les portefeuilles sont bien appariés.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 et de 25 points de base respectivement des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2021		Au 31 mars 2021		Au 30 juin 2020	
	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	56 \$	(125)\$	35 \$	(154)\$	13 \$	(31)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base ⁽⁴⁾	(21)	28	(13)	37	(2)	(7)

⁽¹⁾ La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 196 M\$ avant impôts au 30 juin 2021, et de respectivement 162 M\$ et 168 M\$ au 31 mars 2021 et au 30 juin 2020. Une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 51 M\$ avant impôts au 30 juin 2021 et de 44 M\$ au 31 mars 2021. Une diminution de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 311 M\$ au 30 juin 2020.

⁽²⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽³⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

⁽⁴⁾ Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatifs.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit pour le risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité. Les compagnies d'assurance étant soumises à des exigences réglementaires particulières, elles gèrent leurs risques de liquidité en fonction de leurs propres besoins tout en suivant les orientations du Mouvement. Les valeurs mobilières détenues par ces composantes ne sont par ailleurs pas prises en compte lors de l'évaluation des réserves de liquidités du Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement. Ces opérations permettent de subvenir aux besoins de financement des composantes du Mouvement en offrant à ces dernières des conditions comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que le NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF.

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a mis en place des programmes d'octroi de liquidités exceptionnelles pour faciliter l'accès au financement des institutions financières. De l'information supplémentaire sur les programmes du gouvernement du Canada est présentée à la sous-section « Sources de financement » de la section « Risque de liquidité » du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement. Le Mouvement Desjardins a utilisé ces programmes afin d'assurer le maintien d'un niveau de liquidité adéquat pour faire face à cette situation sans précédent. Cependant, avec la stabilisation des conditions du marché, certains programmes de la Banque du Canada visant à injecter temporairement des liquidités dans le système financier ont pris fin. Entre autres, le mécanisme conditionnel d'octroi de liquidités à plus d'un jour a été désactivé au début avril 2021. Quant au mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, il a cessé à la mi-mai 2021. Le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 151 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 comparativement à un ratio de 155 % pour le trimestre précédent. Malgré cette baisse, le niveau moyen du ratio au deuxième trimestre se situe à un niveau très élevé en raison de l'utilisation des programmes susmentionnés et à l'augmentation des dépôts. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure aux exigences minimales requises de 100 %. Cependant, dans le but d'encourager la bonne circulation des liquidités durant la crise liée à la pandémie de COVID-19, l'AMF pourrait ponctuellement accepter, exceptionnellement, des seuils plus faibles aux exigences minimales requises. Le Mouvement Desjardins n'anticipe pas une baisse de son ratio réglementaire en deçà de la limite réglementaire. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduirait en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios permettent :

- d'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Actifs liquides

Les tableaux suivants présentent un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison des restrictions réglementaires, juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre.

Actifs liquides⁽¹⁾

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	16 879 \$	- \$	16 879 \$	- \$	16 879 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	54 139	13 831	67 970	33 898	34 072
Autres titres au Canada	4 633	878	5 511	2 326	3 185
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	418	2	420	9	411
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	6 348	-	6 348	2 092	4 256
Total	82 417 \$	14 711 \$	97 128 \$	38 325 \$	58 803 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 300 \$	- \$	11 300 \$	- \$	11 300 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	51 483	8 526	60 009	24 139	35 870
Autres titres au Canada	4 273	1 387	5 660	4 446	1 214
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	421	3	424	6	418
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 366	-	7 366	1 610	5 756
Total	74 843 \$	9 916 \$	84 759 \$	30 201 \$	54 558 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.**Actifs liquides non grevés par entités⁽¹⁾**

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Fédération	38 878 \$	34 603 \$
Réseau des caisses	17 077	17 463
Autres entités	2 848	2 492
Total	58 803 \$	54 558 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau a, comme monnaie d'émission, le dollar canadien.

Actifs grecés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement ainsi qu'à des opérations liées aux provisions pour frais de sinistres et règlements. Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grecés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

Actifs grecés

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	17 731 \$	- \$	17 731 \$	- \$	609 \$	16 270 \$	852 \$
Valeurs mobilières	90 707	20 432	111 139	41 281	959	37 383	31 516
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 345	-	14 345	-	-	-	14 345
Prêts et acceptations nets	222 023	-	222 023	28 761	-	77 158	116 104
Actif net des fonds distincts	21 474	-	21 474	-	-	-	21 474
Autres actifs	22 998	-	22 998	-	-	-	22 998
Total	389 278 \$	20 432 \$	409 710 \$	70 042 \$	1 568 \$	130 811 \$	207 289 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 126 \$	- \$	12 126 \$	- \$	359 \$	10 941 \$	826 \$
Valeurs mobilières	87 668	14 649	102 317	32 945	1 173	36 708	31 491
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	9 658	-	9 658	-	-	-	9 658
Prêts et acceptations nets	211 749	-	211 749	28 401	-	73 167	110 181
Actif net des fonds distincts	19 093	-	19 093	-	-	-	19 093
Autres actifs	21 741	-	21 741	-	-	-	21 741
Total	362 035 \$	14 649 \$	376 684 \$	61 346 \$	1 532 \$	120 816 \$	192 990 \$

⁽¹⁾ Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres.

⁽²⁾ Les actifs non grecés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les actifs qui de l'avis de la direction ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grecés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ratio de liquidité à court terme⁽¹⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021		Pour le trimestre terminé le 31 mars 2021
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	47 629 \$	46 101 \$
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :			
Dépôts stables	98 459 \$	6 470	6 265
Dépôts moins stables	48 215	1 446	1 398
Financement de gros non garanti, dont :			
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	50 244	5 024	4 867
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	37 422	17 936	17 202
Dettes non garanties	11 379	2 721	2 281
Financement de gros garanti	18 485	7 657	6 677
Exigences supplémentaires, dont :	7 558	7 558	8 244
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	s. o.	10	6
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	14 824	3 154	3 097
Facilités de crédit et de liquidité	13 356	1 804	1 788
Autres obligations de financement contractuelles	4 870	3 240	2 470
Autres obligations de financement conditionnelles	99 484	2 542	2 493
Total des sorties de trésorerie	s. o.	33 352 \$	31 533 \$
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	7 524 \$	164 \$	41 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	3 259	1 629	1 700
Autres entrées de trésorerie	80	80	113
Total des entrées de trésorerie	10 863 \$	1 873 \$	1 854 \$
		Valeur ajustée totale⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale⁽⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité		47 629 \$	46 101 \$
Total des sorties nettes de trésorerie		31 479	29 679
Ratio de liquidité à court terme		151 %	155 %

(1) À l'exclusion des filiales d'assurance.

(2) Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

(4) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

(5) La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) a été élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire afin de promouvoir la résilience à moyen et à long terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement et de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Le NSFR limite le recours excessif au financement de gros à court terme, il encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour tous les éléments au bilan et hors bilan, et il favorise la stabilité du financement. Le NSFR présente le montant du financement stable disponible (ASF) rapporté au montant du financement stable exigé (RSF). Selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF, ce ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %.

Le montant du ASF désigne la part des fonds propres et des passifs considérés stables sur un horizon d'un an. Les passifs avec les échéances contractuelles les plus éloignées sont ceux qui contribuent le plus significativement au rehaussement du ratio. Le montant du RSF est mesuré en tenant compte des grandes caractéristiques du profil de risque de liquidité des actifs et des expositions hors bilan. Les montants du ASF et du RSF sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio NSFR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ratio structurel de liquidité à long terme⁽¹⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021					Pour le trimestre terminé le 31 mars 2021	
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle						
	Sans échéance	< 6 mois	De 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	Valeur pondérée		
Élément de financement stable disponible (FSD)							
Fonds propres	31 842 \$	- \$	- \$	- \$	31 842 \$	30 742 \$	
Fonds propres réglementaires	31 842	-	-	-	31 842	30 742	
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-	-	
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	78 428	42 240	16 047	28 310	153 397	149 810	
Dépôts stables	44 914	6 256	5 764	9 646	63 733	61 134	
Dépôts moins stables	33 514	35 984	10 283	18 664	89 664	88 676	
Financement de gros	25 793	42 429	2 640	16 078	30 613	25 692	
Dépôts opérationnels	9 787	-	-	-	4 894	4 790	
Autres financements de gros	16 006	42 429	2 640	16 078	25 719	20 902	
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	678	835	10 734	-	-	
Autres passifs	20 056	9 861	5 149	-	-	-	
Passifs d'instruments dérivés du NSFR	s. o.	-	5 149	-	s. o.	s. o.	
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	20 056	9 861	-	-	-	-	
FSD total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	215 852 \$	206 244 \$	
Élément de financement stable exigé (RSF)							
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	527 \$	455 \$	
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	- \$	- \$	- \$	- \$	-	-	
Prêts et titres productifs	18 569	40 650	19 575	145 216	144 378	138 256	
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	12 723	-	-	636	582	
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	-	2 024	-	375	578	596	
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	13 045	19 383	8 283	50 956	65 986	64 019	
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	6 711	4 644	11 243	7 308	6 871	
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	5 515	5 934	10 997	91 438	74 650	71 302	
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	5 515	5 934	10 997	91 437	74 651	71 302	
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	9	586	295	2 447	2 528	1 757	
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	678	835	10 734	-	-	
Autres actifs ⁽²⁾	-	-	24 072	-	13 570	13 018	
Produits de base physiques, y compris l'or	-	s. o.	s. o.	s. o.	-	-	
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽²⁾	s. o.	-	575	-	489	493	
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽²⁾	s. o.	-	5 524	-	257	259	
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽²⁾	s. o.	-	5 149	-	-	-	
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	-	13	4	12 807	12 824	12 266	
Éléments hors bilan	s. o.	-	112 709	-	2 670	2 646	
RSF total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	161 145 \$	154 375 \$	
Ratio de liquidité à long terme (%)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	134 %	134 %	

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les montants de ces lignes regroupent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 238,7 G\$ au 30 juin 2021, en hausse de 13,4 G\$ depuis le 31 décembre 2020. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan ».

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des six premiers mois de 2021, la Fédération a maintenu un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

Principaux programmes de financement

Au 30 juin 2021

	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	10 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises) ⁽¹⁾	18 milliards de dollars
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	15 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises)	7 milliards d'euros
Billets subordonnés FPUNV (canadiens)	3 milliards de dollars

⁽¹⁾ L'AMF annonçait le 6 avril 2021 la fin immédiate de l'augmentation temporaire des limites d'émission d'obligations sécurisées et, donc, le retour à la cible normale de 5,5 % des actifs du Mouvement Desjardins calculé selon la décision de l'AMF à ce sujet. Le montant maximal autorisé du programme d'obligations sécurisées est donc passé de 26 G\$ à 18 G\$ (calculé en date du 30 juin 2021).

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

Durées à l'échéance résiduelle du financement de gros

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2021							Au 31 décembre 2020	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans		
Billets à escompte au porteur	2 040 \$	1 013 \$	52 \$	8 \$	3 113 \$	- \$	- \$	3 113 \$	3 833 \$
Papier commercial	6 867	3 116	799	-	10 782	-	-	10 782	11 676
Billets à moyen terme	-	1 470	-	999	2 469	832	5 561	8 862	6 446
Titrisation de créances hypothécaires	-	326	351	833	1 510	1 836	8 908	12 254	12 100
Obligations sécurisées	-	-	464	978	1 442	2 339	4 249	8 030	9 979
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	2 424	2 424	1 493
Total	8 907 \$	5 925 \$	1 666 \$	2 818 \$	19 316 \$	5 007 \$	21 142 \$	45 465 \$	45 527 \$
dont :									
Garantis	- \$	326 \$	815 \$	1 811 \$	2 952 \$	4 175 \$	15 581 \$	22 708 \$	23 572 \$
Non garantis	8 907	5 599	851	1 007	16 364	832	5 561	22 757	21 955

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau précédent a été effectué par la Fédération, à l'exception de la portion des obligations subordonnées qui a été émise par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a légèrement diminué de 62 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Le Mouvement Desjardins ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa capacité de mobiliser des fonds grâce aux financements de gros ou aux dépôts de ses membres.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

Financement de gros par devises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Dollars canadiens	23 022 \$ 50,7 %	24 205 \$ 53,2 %
Dollars américains	16 334 35,9	13 491 29,6
Autres	6 109 13,4	7 831 17,2
	45 465 \$ 100,0 %	45 527 \$ 100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 0,8 G\$ au cours des six premiers mois de 2021. De plus, la Fédération a procédé au cours de la même période aux émissions suivantes :

- le 21 janvier 2021, d'un montant de 1,0 G\$, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens;
- le 8 avril 2021, d'un montant total de 500 M d'euros par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées;
- le 21 mai 2021, d'un montant total de 1,25 G\$ US, sujet au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises;
- le 28 mai 2021, d'un montant de 1,0 G\$ de billets admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sous son programme de billets subordonnés FPUNV canadiens.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 29,1 G\$ au 30 juin 2021, comparativement à 28,5 G\$ au 31 décembre 2020. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 0,5 G\$ au 30 juin 2021, soit le même montant que celui au 31 décembre 2020.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles sont également un élément considéré lors de certaines opérations du Mouvement impliquant des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base cumulée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

Le 12 juillet 2021, l'agence de notation Moody's a revu à la hausse de A2 à A1 la cote de la dette à moyen et long termes de premier rang sujette au régime de recapitalisation interne applicable à Desjardins. Cette révision survient à la suite de la mise à jour de leur méthodologie selon laquelle Moody's prévoit que la Fédération émettra un montant suffisant de dette subordonnée au cours des 12 prochains mois.

Le 15 juillet 2021, l'agence de notation DBRS a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération tout en maintenant la perspective à stable. Cette évaluation reflète la forte présence du Mouvement Desjardins au Québec en tant que leader sur le marché de l'épargne, des hypothèques résidentielles et de l'assurance.

En date du rapport de gestion, les notations ainsi que les perspectives des agences de notation sont présentées ci-après :

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Contrepartie/Dépôts ⁽¹⁾	AA	AA	Aa1	A+
Dette à court terme	R-1 (élévé)	F1+	P-1	A-1
Dette à moyen et long termes de premier rang existante ⁽²⁾	AA	AA	Aa2	A+
Dette à moyen et long termes de premier rang ⁽³⁾	AA (faible)	AA-	A1	A-
Billets subordonnés FPUNV	A (faible)	A	A2	BBB+
Obligations sécurisées	-	AAA	Aaa	-
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable
Capital Desjardins inc.				
Dette à moyen et long termes de premier rang	A (élévé)	A	A2	A
Perspective	Stable	-	Stable	Stable

⁽¹⁾ Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de défaut long terme de l'émetteur, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.

⁽²⁾ Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise avant le 31 mars 2019 ainsi que celle émise à partir de cette date et qui est exclue du régime de recapitalisation applicable au Mouvement Desjardins.

⁽³⁾ Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise à partir du 31 mars 2019 et qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

Échéances contractuelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs inscrits au bilan combiné et les engagements hors bilan à la valeur comptable et répartis selon leurs échéances contractuelles résiduelles. La répartition des échéances constitue une source de renseignements à l'égard du risque de liquidité et de financement, mais elle diffère de l'analyse effectuée par le Mouvement pour déterminer l'échéance attendue de ces éléments aux fins de la gestion du risque de liquidité. Plusieurs facteurs autres que les échéances contractuelles sont pris en considération pour évaluer les flux monétaires futurs prévus et le risque de liquidité.

La valeur des engagements de crédit présentés dans ce tableau représente le montant maximal de crédit additionnel que le Mouvement pourrait être obligé de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La valeur des garanties et lettres de soutien correspond aux sorties maximales de fonds que le Mouvement pourrait devoir effectuer en cas de défaillance complète des parties aux garanties, sans tenir compte des recouvrements possibles. Ces engagements et garanties ne représentent pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car une partie importante de ces instruments expirera ou sera résiliée sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

La note complémentaire 16 « Passifs des contrats d'assurance » des états financiers combinés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les échéances contractuelles des provisions techniques et des provisions pour sinistres et frais de règlement.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	17 336 \$	389 \$	6 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	17 731 \$
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	220	661	1 084	545	885	1 444	6 925	21 679	5 752	39 195
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	498	271	994	803	320	5 474	25 575	17 475	67	51 477
Titres au coût amorti	-	-	1	-	1	1	5	27	-	35
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	13 204	232	909	-	-	-	-	-	-	14 345
Prêts										
Hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	2 641	2 880	7 425	8 375	7 891	19 476	80 479	8 625	5 949	143 741
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ⁽²⁾	92	119	225	184	133	1 295	5 492	7 673	9 646	24 859
Aux entreprises et aux gouvernements ⁽²⁾	12 275	5 050	5 952	4 541	4 804	4 319	8 739	2 897	5 758	54 335
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 002)	(1 002)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	21 474	21 474
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	70	20	-	-	-	-	-	-	-	90
Primes à recevoir	166	62	13	3	-	-	-	-	2 553	2 797
Instruments financiers dérivés	122	286	304	186	360	1 456	2 694	295	-	5 703
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 135	2	-	-	-	-	-	-	765	3 902
Actifs de réassurance	33	58	70	61	59	162	326	1 098	-	1 867
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	556	556
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	922	922
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 505	1 505
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	156	156
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	476	476
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 281	1 281
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	797	797
Autres actifs	611	202	129	12	46	20	46	11	1 959	3 036
Total de l'actif	50 403 \$	10 232 \$	17 112 \$	14 710 \$	14 499 \$	33 647 \$	130 281 \$	59 780 \$	58 614 \$	389 278 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 54.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 30 juin 2021

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers ⁽³⁾	4 036 \$	4 415 \$	7 066 \$	5 205 \$	10 454 \$	11 303 \$	16 150 \$	353 \$	74 130 \$	133 112 \$
Entreprises et gouvernements ⁽³⁾	10 759	6 507	2 427	1 907	2 240	6 282	16 421	3 942	54 221	104 706
Institutions de dépôts ⁽³⁾	20	-	6	3	1	8	1	-	813	852
Acceptations	70	20	-	-	-	-	-	-	-	90
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁽⁴⁾	240	27	84	550	10	1 685	2 686	5 479	2	10 763
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	24 970	204	20	-	-	-	-	-	-	25 194
Instruments financiers dérivés	154	304	275	194	335	1 420	2 420	114	-	5 216
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 965	4	-	-	-	-	-	-	6 033	10 002
Obligations locatives	6	11	16	16	16	61	167	319	9	621
Passifs des contrats d'assurance	457	781	979	895	855	2 246	4 780	19 574	3 013	33 580
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	21 468	21 468
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	1 677	1 677
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	326	326
Autres passifs	2 655	362	131	336	388	118	151	30	2 357	6 528
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	2 424	-	2 424
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	32 719	32 719
Total du passif et des capitaux propres	47 332 \$	12 635 \$	11 004 \$	9 106 \$	14 299 \$	23 123 \$	42 776 \$	32 235 \$	196 768 \$	389 278 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ⁽⁵⁾	2 120 \$	528 \$	1 016 \$	274 \$	1 056 \$	3 656 \$	7 302 \$	220 \$	108 554 \$	124 726 \$
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 078	1 078
Lettres de crédit documentaire	4	2	3	3	2	-	-	-	-	14
Garanties et lettres de crédit de soutien	157	199	255	212	478	39	30	42	16	1 428
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	-	632	-	632

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 54.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 739 \$	384 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 126 \$
Valeurs mobilières										
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	172	181	866	303	627	1 508	5 632	20 671	5 000	34 960
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	695	648	644	625	1 749	6 738	23 188	18 326	66	52 679
Titres au coût amorti	-	-	-	-	1	2	4	22	-	29
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 676	599	383	-	-	-	-	-	-	9 658
Prêts										
Hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	2 257	3 040	7 108	6 494	8 643	24 388	73 124	5 136	6 018	136 208
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ⁽²⁾	56	59	138	246	359	1 350	5 762	7 918	9 422	25 310
Aux entreprises et aux gouvernements ⁽²⁾	11 150	5 796	5 553	5 054	4 824	3 591	7 786	2 757	4 504	51 015
Provision pour pertes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 112)	(1 112)
Actif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	19 093	19 093
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	312	2	-	14	-	-	-	-	-	328
Primes à recevoir	169	59	13	3	-	-	-	-	2 559	2 803
Instruments financiers dérivés	155	203	390	223	217	891	3 153	588	-	5 820
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	1 807	10	-	-	-	-	-	-	682	2 499
Actifs de réassurance	38	71	78	69	66	173	362	1 105	-	1 962
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	565	565
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	924	924
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 541	1 541
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	156	156
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	424	424
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	1 189	1 189
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 154	1 154
Autres actifs	583	187	134	14	17	21	47	12	1 689	2 704
Total de l'actif	37 809 \$	11 239 \$	15 310 \$	13 045 \$	16 503 \$	38 662 \$	119 058 \$	56 535 \$	53 874 \$	362 035 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page 54.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan (suite)

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers ⁽³⁾	4 129 \$	3 579 \$	8 209 \$	5 044 \$	7 058 \$	14 559 \$	15 392 \$	343 \$	69 615 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements ⁽³⁾	11 884	6 236	5 159	2 556	1 115	6 273	15 384	3 720	44 526	96 853
Institutions de dépôts ⁽³⁾	45	-	3	-	6	10	5	-	386	455
Acceptations	312	2	-	14	-	-	-	-	-	328
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁽⁴⁾	248	343	399	91	141	858	1 920	5 347	6	9 353
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 266	1 250	3 119	-	505	1 012	-	-	-	19 152
Instruments financiers dérivés	330	278	500	229	187	855	2 377	128	-	4 884
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 195	-	-	-	-	-	-	-	3 615	6 810
Obligations locatives	6	11	16	16	16	61	168	330	9	633
Passifs des contrats d'assurance	467	845	1 007	906	855	2 126	4 877	20 754	2 990	34 827
Passif net des fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-	-	19 089	19 089
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	3 107	3 107
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	372	372
Autres passifs	2 132	890	587	161	51	146	164	35	2 322	6 488
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	1 493	-	1 493
Total des capitaux propres	36 014 \$	13 434 \$	18 999 \$	9 017 \$	9 934 \$	25 900 \$	40 287 \$	32 150 \$	176 300 \$	362 035 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ⁽⁵⁾	804 \$	189 \$	1 072 \$	1 044 \$	1 120 \$	3 381 \$	7 168 \$	154 \$	107 380 \$	122 312 \$
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	1 702	1 702
Lettres de crédit documentaire	10	9	72	9	17	12	3	-	-	132
Garanties et lettres de crédit de soutien	98	173	283	205	202	30	28	8	10	1 037
Swaps sur défaillance de crédit	-	-	-	-	-	-	649	-	-	649

⁽¹⁾ Les titres de participation sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».⁽²⁾ Les montants remboursables sur demande sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».⁽³⁾ Les dépôts remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance précise.⁽⁴⁾ Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle restante du titre sous-jacent.⁽⁵⁾ Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit pour lesquelles les montants d'engagement sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion du Mouvement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 103 et 104 du rapport de gestion annuel 2020 du Mouvement.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses entreprises associées, coentreprises et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2020.

La note complémentaire 32 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 126 à 145 du rapport annuel 2020 à l'exception des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, adoptées au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la deuxième phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence et décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 104 à 110 du rapport de gestion annuel 2020 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces méthodes comptables au cours des six premiers mois de 2021. Toutefois, le contexte de la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner des sources d'incertitude ayant une incidence sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction dans l'application de ces méthodes comptables pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021. Ceci touche particulièrement la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5, « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 145 du rapport annuel 2020. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers du Mouvement Desjardins.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES REQUISES EN VERTU DE LA DÉCISION N° 2021-FS-0091 DE L'AMF

En plus des entités composant le Groupe coopératif Desjardins (tel que défini à la section « Le Mouvement Desjardins en bref ») et des filiales des entités composant celui-ci, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins regroupent la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc (CDO). Le tableau suivant présente les informations financières de la CDO en comparaison avec celles du Mouvement Desjardins.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021			Au 31 décembre 2020		
	Bilan combiné		% proportion	Bilan combiné		% proportion
	CDO	Mouvement Desjardins		CDO	Mouvement Desjardins	
Total de l'actif	9 332 \$	389 278 \$	2,4 %	8 463 \$	362 035 \$	2,3 %
Total du passif	8 580	356 559	2,4	7 803	331 772	2,4
Total des capitaux propres	752	32 719	2,3	660	30 263	2,2

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le						Pour les périodes de six mois terminées le								
	30 juin 2021			31 mars 2021			30 juin 2020			30 juin 2021			30 juin 2020		
	État combiné du résultat	% Mouvement Desjardins	proportion	État combiné du résultat	% Mouvement Desjardins	proportion	État combiné du résultat	% Mouvement Desjardins	proportion	État combiné du résultat	% Mouvement Desjardins	proportion	État combiné du résultat	% Mouvement Desjardins	proportion
Revenu total	65 \$	5 778 \$	1,1 %	78 \$	3 035 \$	2,6 %	48 \$	6 609 \$	0,7 %	143 \$	8 813 \$	1,6 %	72 \$	11 305 \$	0,6 %
Excédents avant ristournes aux membres	31	935	3,3	41	798	5,1	14	529	2,6	72	1 733	4,2	11	814	1,4
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	30	869	3,5	38	732	5,2	12	471	2,5	68	1 601	4,2	7	699	1,0

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

TABLE DES MATIÈRES

57 États financiers combinés	64 Notes complémentaires aux états financiers combinés intermédiaires résumés
58 Bilan combiné	64 Note 1 Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins
59 État combiné du résultat	64 Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables
60 État combiné du résultat global	66 Note 3 Valeur comptable des instruments financiers
62 État combiné des variations des capitaux propres	68 Note 4 Juste valeur des instruments financiers
63 Tableau combiné des flux de trésorerie	74 Note 5 Prêts et provision pour pertes de crédit
	81 Note 6 Dépôts
	81 Note 7 Cumul des autres éléments du résultat global
	82 Note 8 Gestion du capital
	83 Note 9 Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement
	84 Note 10 Information sectorielle
	85 Note 11 Transaction importante

Bilan combiné

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		17 731 \$	12 126 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		39 195	34 960
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		51 477	52 679
Titres au coût amorti		35	29
		90 707	87 668
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		14 345	9 658
Prêts	5		
Hypothécaires résidentiels		143 741	136 208
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		24 859	25 310
Aux entreprises et aux gouvernements		54 335	51 015
		222 935	212 533
Provision pour pertes de crédit	5	(1 002)	(1 112)
		221 933	211 421
Actif net des fonds distincts		21 474	19 093
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		90	328
Primes à recevoir		2 797	2 803
Instruments financiers dérivés		5 703	5 820
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		3 902	2 499
Actifs de réassurance		1 867	1 962
Actifs au titre de droits d'utilisation		556	565
Immeubles de placement		922	924
Immobilisations corporelles		1 505	1 541
Goodwill		156	156
Immobilisations incorporelles		476	424
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 281	1 189
Actifs d'impôt différé		797	1 154
Autres		3 036	2 704
		23 088	22 069
TOTAL DE L'ACTIF		389 278 \$	362 035 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	6		
Particuliers		133 112 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements		104 706	96 853
Institutions de dépôts		852	455
		238 670	225 236
Autres passifs			
Acceptations		90	328
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		10 763	9 353
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		25 194	19 152
Instruments financiers dérivés		5 216	4 884
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		10 002	6 810
Obligations locatives		621	633
Passifs des contrats d'assurance		33 580	34 827
Passif net des fonds distincts		21 468	19 089
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		1 677	3 107
Passifs d'impôt différé		326	372
Autres		6 528	6 488
		115 465	105 043
Obligations subordonnées		2 424	1 493
TOTAL DU PASSIF		356 559	331 772
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		5 007	5 021
Excédents non répartis		1 863	1 874
Cumul des autres éléments du résultat global	7	1 032	1 302
Réserves		23 978	21 316
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		31 880	29 513
Participations ne donnant pas le contrôle		839	750
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		32 719	30 263
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		389 278 \$	362 035 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		1 730 \$	1 753 \$	3 442 \$	3 688 \$
Valeurs mobilières		116	123	229	232
		1 846	1 876	3 671	3 920
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		364	494	769	1 139
Obligations subordonnées		15	10	29	28
Autres		15	4	18	32
		394	508	816	1 199
REVENU NET D'INTÉRÊTS	9	1 452	1 368	2 855	2 721
PRIMES NETTES		2 587	2 238	5 172	4 760
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		105	83	204	188
Commissions sur prêts et cartes de crédit		182	141	369	337
Services de courtage et de fonds de placement		285	235	558	476
Honoraires de gestion et de services de garde		177	147	346	297
Revenus (pertes) nets de placement	9	1 055	2 624	(547)	2 166
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance		(146)	(299)	(292)	213
Revenus de change		28	14	58	60
Autres		53	58	90	87
		1 739	3 003	786	3 824
REVENU TOTAL		5 778	6 609	8 813	11 305
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT	5	(3)	271	1	595
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		2 191	3 606	1 985	5 677
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages sociaux		1 158	1 006	2 219	1 919
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		229	208	452	415
Ententes de services et impartition		59	64	115	126
Communications		60	56	121	122
Autres		871	678	1 635	1 429
		2 377	2 012	4 542	4 011
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		1 213	720	2 285	1 022
Impôts sur les excédents		278	191	552	208
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES		935	529	1 733	814
Ristournes aux membres		90	80	180	157
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(24)	(22)	(48)	(42)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		869 \$	471 \$	1 601 \$	699 \$
dont :					
Part revenant au Groupe		830 \$	464 \$	1 532 \$	679 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		39	7	69	20

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	869 \$	471 \$	1 601 \$	699 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	172	(1 221)	1 123	29
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(7)	6	-
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	3	1	-
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(6)	-	(1)
	172	(1 231)	1 130	28
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	11	390	(279)	610
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	-	7	-	13
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	(4)	(115)	(61)	(191)
	7	282	(340)	432
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance				
Gains (pertes) nets non réalisés	139	217	286	(215)
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	(30)	14	(66)	48
	109	231	220	(167)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(61)	80	(111)	570
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(14)	(4)	(26)	(5)
	(75)	76	(137)	565
	41	589	(257)	830
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	213	(642)	873	858
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 082 \$	(171) \$	2 474 \$	1 557 \$
dont :				
Part revenant au Groupe	1 032 \$	(180) \$	2 378 \$	1 541 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	50	9	96	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global (suite)

(non audité)

Impôt sur les autres éléments du résultat global

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	60 \$	(437) \$	401 \$	11 \$
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(1)	-	(2)
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(2)	-	-
	60	(440)	401	9
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	143	(98)	217
Gains (pertes) nets non réalisés	-	3	-	5
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	(1)	(41)	(21)	(70)
Reclassement des gains nets à l'état combiné du résultat	3	105	(119)	152
Variation nette des gains et des pertes non réalisés liées à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	41	64	87	(64)
Gains (pertes) nets non réalisés	(4)	4	(15)	18
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	37	68	72	(46)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(22)	22	(41)	203
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(5)	(2)	(9)	(2)
	(27)	20	(50)	201
	13	193	(97)	307
Total de la charge (recouvrement) d'impôt	73 \$	(247) \$	304 \$	316 \$

État combiné des variations des capitaux propres

(non audité)

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	Capital social	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 7)	Réserves				Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves			
(en millions de dollars canadiens)										
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	5 021 \$	1 874 \$	1 302 \$	795 \$	1 159 \$	19 362 \$	21 316 \$	29 513 \$	750 \$	30 263 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	1 532	-	-	-	-	-	1 532	69	1 601
Autres éléments du résultat global de la période	-	1 116	(270)	-	-	-	-	846	27	873
Résultat global de la période	-	2 648	(270)	-	-	-	-	2 378	96	2 474
Rachat de parts de capital social	(14)	-	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(13)	(13)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	(2 662)	-	-	201	2 461	2 662	-	-	-
Autres	-	3	-	-	-	-	-	3	-	3
SOLDE AU 30 JUIN 2021	5 007 \$	1 863 \$	1 032 \$	795 \$	1 360 \$	21 823 \$	23 978 \$	31 880 \$	839 \$	32 719 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	5 134 \$	2 352 \$	211 \$	796 \$	978 \$	17 185 \$	18 959 \$	26 656 \$	773 \$	27 429 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	679	-	-	-	-	-	679	20	699
Autres éléments du résultat global de la période	-	26	836	-	-	-	-	862	(4)	858
Résultat global de la période	-	705	836	-	-	-	-	1 541	16	1 557
Rachat de parts de capital social	(97)	-	-	-	-	-	-	(97)	-	(97)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Perte sur la dilution de la participation ne donnant pas le contrôle	-	(14)	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(13)	(13)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	(1 056)	-	-	(104)	1 160	1 056	-	-	-
Autres	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
SOLDE AU 30 JUIN 2020	5 037 \$	1 985 \$	1 047 \$	796 \$	874 \$	18 345 \$	20 015 \$	28 084 \$	683 \$	28 767 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Tableau combiné des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	2 285 \$	1 022 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	187	172
Amortissement des primes et des escomptes	224	65
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	(1 247)	2 860
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1	595
Gains nets réalisés sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(60)	(262)
Gains nets sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(1)	(101)
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	292	(213)
Impôts différés	(8)	(47)
Autres	(27)	(27)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 235)	776
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(4 687)	(678)
Prêts	(10 513)	(4 474)
Instruments financiers dérivés, montant net	973	(1 291)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	1 789	747
Dépôts	13 434	26 352
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	1 410	(4 593)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	6 042	8 927
Autres	593	(420)
Paiement de la contrepartie éventuelle	(104)	(206)
Impôts versés sur les excédents	(692)	(114)
Versements des ristournes aux membres	(333)	-
	5 323	29 090
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	991	997
Remboursement d'obligations subordonnées	-	(899)
Achats de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	(44)	(45)
Remboursement d'obligations locatives	(46)	(27)
Rachat de parts de capital social	(14)	(97)
Rémunération sur le capital social	(208)	(210)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	6	(107)
Dividendes versés	(13)	(13)
	672	(401)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	(14 805)	(44 560)
Produits tirés de la vente de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	11 471	15 780
Produits tirés des échéances de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	3 205	11 015
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement	(188)	(175)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	12	129
Paiement de la contrepartie éventuelle comptabilisée à la date d'acquisition	-	(2)
Acquisitions de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(85)	(89)
	(390)	(17 902)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 605	10 787
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	12 126	3 709
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	17 731 \$	14 496 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	1 088 \$	1 445 \$
Intérêts reçus	4 003	4 037
Dividendes reçus	111	101

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Nature des activités

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

Mode de présentation des états financiers combinés

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération, de la CDO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la CDO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'IASB, plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que les zones ombragées de la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliquée de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » de la présente note.

L'incertitude entourant la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la pandémie et son incidence sur les jugements significatifs, estimations et hypothèses, qui sont décrits à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Pour d'autres renseignements sur les jugements importants posés pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 août 2021.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 1^{er} janvier 2021, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la deuxième phase de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence. Ces modifications complètent celles adoptées le 1^{er} janvier 2020 issues de la première phase et se concentrent sur l'incidence du remplacement du taux d'intérêt de référence sur les états financiers.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a modifié IFRS 9 pour ajouter une mesure de simplification qui permet que la modification apportée aux flux de trésorerie contractuels requise par la réforme des taux d'intérêt de référence soit comptabilisée prospectivement en révisant le taux d'intérêt effectif. La mesure de simplification s'applique uniquement si certaines conditions sont respectées.

L'IASB a également modifié IFRS 9 et IAS 39 pour ajouter une exception temporaire relative à la comptabilité de couverture. L'IASB allège ainsi les exigences de documentation de la couverture en ce qui concerne les modifications apportées aux éléments couverts, aux instruments de couverture ou au risque couvert qui découlent directement de la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications permettent de continuer la comptabilité de couverture lorsque des changements relatifs à l'élément couvert et à l'instrument de couverture surviennent en raison des changements requis par la réforme.

IFRS 7 a également été modifiée pour inclure des informations sur la nature et l'étendue des risques liés à la réforme, la manière dont ces risques sont gérés ainsi que l'état d'avancement de la transition des taux de référence et la façon dont la transition est gérée. Les modifications à ces normes n'ont pas eu d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

Progrès et risques découlant de la réforme de taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative menée à l'échelle mondiale, y compris au Canada, par les banques centrales et les autorités réglementaires. Son objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales strictes.

Le Mouvement Desjardins est exposé à plusieurs risques, notamment les risques de taux d'intérêt, de marché, réputationnel et opérationnel, lesquels découlent des transactions d'instruments financiers dérivés négociés hors bourse, des valeurs mobilières, des prêts et des autres instruments à taux variable.

Afin d'assurer une transition harmonieuse des taux d'intérêt de référence vers des taux sans risque, le Mouvement Desjardins a mis sur pied un groupe de travail composé de membres ayant des champs d'expertise variés et provenant des divers secteurs d'activité touchés par cette réforme. Ce groupe de travail a pour mandat d'analyser tous les aspects de la réforme, de relever et d'atténuer les risques qu'elle pose, ainsi que de coordonner et d'exécuter un plan de transition.

Ce plan du groupe de travail vise notamment à assurer la mise en œuvre des recommandations des diverses autorités concernées en ce qui a trait au calendrier de déploiement des principales mesures de transition, notamment l'intégration des dispositions contractuelles nécessaires en lien avec la réforme. De plus, une importante mesure d'atténuation des risques reliés aux expositions sur dérivés est l'adhésion, par les parties à de telles transactions, au protocole « 2020 IBOR Fallbacks » de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce protocole modifie les transactions conclues entre ses adhérents avant le 25 janvier 2021 afin de les assujettir à des mécanismes de transition sûrs et efficaces. La Fédération a adhéré au protocole de l'ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021 en même temps qu'un supplément aux définitions ISDA de 2006. Les autres composantes concernées du Mouvement Desjardins ont adhéré ou y adhéreront prochainement.

Le groupe de travail suit également de près l'évolution de l'échéancier prévu quant au retrait de certains taux d'intérêt de référence, lequel s'est amorcé le 17 mai 2021 avec l'abandon du CDOR à six mois et à douze mois. De plus, les autorités réglementaires ont annoncé que la cessation officielle de la publication du LIBOR aura lieu après le 31 décembre 2021 pour toutes les devises à l'exception de certains LIBOR US dont la publication ne cessera qu'après le 30 juin 2023. Les travaux du groupe de travail, quant à eux, suivent leur cours selon l'échéancier prévu dans le plan de transition du Mouvement Desjardins.

Le tableau suivant présente les expositions des informations quantitatives sur les instruments financiers et les engagements visés par la réforme pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021 ou le 30 juin 2023 (selon la date de cessation prévue du taux de référence applicable)⁽¹⁾.

	LIBOR US	LIBOR GBP	AUTRES ⁽²⁾
	Échéance après le 30 juin 2023	Échéance après le 31 décembre 2021	Échéance après le 31 décembre 2021
Au 30 juin 2021			
Actifs financiers non dérivés ⁽³⁾	1 319 \$	63 \$	1 \$
Instruments financiers dérivés ⁽⁴⁾	9 437	-	-
Engagements de prêts ⁽⁵⁾	1 975	105	9

⁽¹⁾ Ce tableau exclut les expositions aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) pour toutes les échéances à l'exception du CDOR à six mois et à douze mois, le EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

⁽²⁾ Comprend le taux LIBOR Euro, EONIA (Euro Overnight Index Average) LIBOR CHF et le CDOR à six mois et à douze mois.

⁽³⁾ Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable brute des prêts et la valeur comptable des valeurs mobilières.

⁽⁴⁾ Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

⁽⁵⁾ Comprend les engagements de prêts pour lesquels il existe une possibilité de prélever des sommes en plusieurs devises.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2020, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021, ayant une incidence importante sur les états financiers du Mouvement Desjardins.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			Coût amorti ⁽²⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 30 juin 2021							
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 \$ 19 227	262 \$ 19 968	645 \$ 51 410	- \$ 67	16 823 \$ 35	17 731 \$ 90 707	
Valeurs mobilières							
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	14 345	14 345	
Prêts	-	-	-	-	221 933	221 933	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	90	90	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 703	-	-	-	-	-	5 703
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	3 902	3 902	
Autres	2	-	-	-	1 787	1 789	
Total des actifs financiers	24 933 \$	20 230 \$	52 055 \$	67 \$	258 915 \$	356 200 \$	
Passifs financiers							
Dépôts	- \$	234 \$	- \$	- \$	238 436 \$	238 670 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	-	90	90	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 763	-	-	-	-	-	10 763
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	25 194	25 194	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 216	-	-	-	-	-	5 216
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	10 002	10 002	
Autres	97	-	-	-	3 100	3 197	
Obligations subordonnées	-	-	-	-	2 424	2 424	
Total des passifs financiers	16 076 \$	234 \$	- \$	- \$	279 246 \$	295 556 \$	

(1) Un montant de 3 556 M\$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.

(2) Au 30 juin 2021, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 5 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

(3) Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 307 M\$ à l'actif et de 118 M\$ au passif.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			Coût amorti ⁽²⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 31 décembre 2020							
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 \$	174 \$	719 \$	- \$	11 232 \$	12 126 \$	
Valeurs mobilières	13 721	21 239	52 613	66	29	87 668	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	9 658	9 658	
Prêts	-	-	-	-	211 421	211 421	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	328	328	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	5 820	-	-	-	-	5 820	
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	2 499	2 499	
Autres	2	-	-	-	1 638	1 640	
Total des actifs financiers	19 544 \$	21 413 \$	53 332 \$	66 \$	236 805 \$	331 160 \$	
Passifs financiers							
Dépôts	- \$	206 \$	- \$	- \$	225 030 \$	225 236 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	-	328	328	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 353	-	-	-	-	9 353	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	19 152	19 152	
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	4 884	-	-	-	-	4 884	
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	-	6 810	6 810	
Autres	155	-	-	-	2 930	3 085	
Obligations subordonnées	-	-	-	-	1 493	1 493	
Total des passifs financiers	14 392 \$	206 \$	- \$	- \$	255 743 \$	270 341 \$	

⁽¹⁾ Un montant de 3 082 M\$ correspond à des actifs financiers désignés pour l'approche par superposition.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2020, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 4 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

⁽³⁾ Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 742 M\$ à l'actif et de 288 M\$ au passif.

Aucun reclassement significatif d'instruments financiers n'a été effectué au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Le Mouvement Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières	35 \$ 221 933	36 \$ 222 701	29 \$ 211 421	29 \$ 213 920
Prêts				
Passifs financiers				
Dépôts	238 436 2 424	239 366 2 515	225 030 1 493	226 762 1 592
Obligations subordonnées				

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels, qui contient une description de ces 3 niveaux.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

HIERARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

<u>Au 30 juin 2021</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- \$	263 \$	- \$	263 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	10 077	-	-	10 077
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	15 954	656	-	16 610
Corps scolaires ou publics au Canada	14	89	-	103
Administrations publiques à l'étranger	392	-	-	392
Autres titres				
Institutions financières	-	1 360	10	1 370
Autres émetteurs	61	4 230	651	4 942
Titres de participation	4 530	-	1 171	5 701
	31 028	6 335	1 832	39 195
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 593	-	1 593
Contrats de change	-	319	-	319
Autres contrats	-	3 791	-	3 791
	-	5 703	-	5 703
Autres actifs	-	2	-	2
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	31 028	12 303	1 832	45 163
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	645	-	645
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 290	6 237	-	14 527
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	27 354	3 306	-	30 660
Corps scolaires ou publics au Canada	14	49	-	63
Administrations publiques à l'étranger	14	-	-	14
Autres titres				
Institutions financières	32	5 017	-	5 049
Autres émetteurs	10	1 021	66	1 097
Titres de participation	-	2	65	67
	35 714	15 632	131	51 477
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	35 714	16 277	131	52 122
Instruments financiers des fonds distincts	7 391	13 760	297	21 448
Total des actifs financiers	74 133 \$	42 340 \$	2 260 \$	118 733 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- \$	234 \$	- \$	234 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 141	622	-	10 763
Autres	-	-	97	97
	10 141	856	97	11 094
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	978	-	978
Contrats de change	-	650	-	650
Autres contrats	-	3 588	-	3 588
	-	5 216	-	5 216
Total des passifs financiers	10 141 \$	6 072 \$	97 \$	16 310 \$

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

HIERARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (*suite*)

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 \$	164 \$	- \$	175 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	5 698	-	-	5 698
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	16 785	771	-	17 556
Corps scolaires ou publics au Canada	16	95	-	111
Administrations publiques à l'étranger	248	-	-	248
Autres titres				
Institutions financières	-	1 278	10	1 288
Autres émetteurs	61	4 327	735	5 123
Titres de participation	3 901	71	964	4 936
	26 709	6 542	1 709	34 960
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	2 556	-	2 556
Contrats de change	-	464	-	464
Autres contrats	-	2 800	-	2 800
	-	5 820	-	5 820
Autres actifs	-	2	-	2
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	26 720	12 528	1 709	40 957
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1	718	-	719
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 035	5 380	-	13 415
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	30 548	3 031	-	33 579
Corps scolaires ou publics au Canada	-	17	-	17
Administrations publiques à l'étranger	11	-	-	11
Autres titres				
Institutions financières	28	4 678	-	4 706
Autres émetteurs	3	813	69	885
Titres de participation	-	2	64	66
	38 625	13 921	133	52 679
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	38 626	14 639	133	53 398
Instruments financiers des fonds distincts	7 113	11 861	127	19 101
Total des actifs financiers	72 459 \$	39 028 \$	1 969 \$	113 456 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	- \$	206 \$	- \$	206 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 671	682	-	9 353
Autres	-	-	155	155
	8 671	888	155	9 714
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 507	-	1 507
Contrats de change	-	712	-	712
Autres contrats	-	2 665	-	2 665
	-	4 884	-	4 884
Total des passifs financiers	8 671 \$	5 772 \$	155 \$	14 598 \$

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur. Les transferts d'instruments financiers vers ou depuis le niveau 3 reflètent des changements au niveau de la disponibilité de données d'entrée observables en raison de l'évolution des conditions de marché.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et différentes procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour une description du processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

	Solde au début de la période	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021							
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	10 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 \$
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	3	-	-	-	-	-	3
Billets à terme adossés à des actifs	3	-	-	-	-	-	3
Obligations hypothécaires	668	(17)	-	-	-	(69)	582
Autres titres de créances	61	-	-	-	3	(1)	63
Titres de participation	964	63	-	-	156	(12)	1 171
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 709	46	-	-	159	(82)	1 832
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	69	-	(2)	-	-	(1)	66
Titres de participation	64	-	1	-	-	-	65
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	133	-	(1)	-	-	(1)	131
Instruments financiers des fonds distincts	127	7	-	142	33	(12)	297
Total des actifs financiers	1 969 \$	53 \$	(1) \$	142 \$	192 \$	(95) \$	2 260 \$
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	155 \$	46 \$	- \$	- \$	- \$	(104) \$	97 \$
Total des passifs financiers	155 \$	46 \$	- \$	- \$	- \$	(104) \$	97 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets de placement ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (*suite*)

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020							
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Institutions financières							
Obligations hypothécaires	55 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	55 \$
Autres émetteurs							
Fonds de couverture	2	2	(1)	-	-	-	3
Billets à terme adossés à des actifs	4	-	1	-	-	(1)	4
Obligations hypothécaires	710	-	26	-	-	(26)	710
Autres titres de créances	55	-	-	-	6	(2)	59
Titres de participation	794	(2)	8	-	76	(9)	867
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 620	-	34	-	82	(38)	1 698
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Valeurs mobilières							
Autres titres							
Autres émetteurs							
Obligations hypothécaires	70	-	-	1	-	(1)	70
Titres de participation	57	-	-	(2)	-	-	55
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127	-	-	(1)	-	(1)	125
Instruments financiers des fonds distincts							
Total des actifs financiers	1 828 \$	- \$	31 \$	(1) \$	127 \$	(44) \$	1 941 \$
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	268 \$	- \$	38 \$	- \$	- \$	(208) \$	98 \$
Total des passifs financiers	268 \$	- \$	38 \$	- \$	- \$	(208) \$	98 \$

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets de placement ».

(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets de placement ».

(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et le montant de l'exposition des éléments hors bilan pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues en fonction de la qualité du crédit et de l'étape du modèle de dépréciation dans laquelle ils sont classés. Les prêts et les éléments hors bilan sont classés en fonction de la qualité du crédit sur la base de leur probabilité de défaut (PD) pour les 12 mois à venir ajustée pour tenir compte des informations prospectives pertinentes sur leur durée de vie. Il s'agit de la PD utilisée afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou pour déterminer les instruments financiers en défaut réglementaire. Pour plus de renseignements sur le classement des prêts et des éléments hors bilan en fonction de la qualité du crédit, se référer au tableau qui présente les tranches de PD par rapport aux niveaux de risque des prêts et des éléments hors bilan de la note 7 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés annuels.

Prêts

Au 30 juin 2021	Non dépréciés		Dépréciés	
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	683 \$	- \$	- \$	683 \$
Très faible	49 244	2	-	49 246
Faible	57 842	4 422	-	62 264
Moyen	16 341	10 834	-	27 175
Élevé	1 193	2 789	-	3 982
Défaut	-	138	253	391
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	125 303 \$	18 185 \$	253 \$	143 741 \$
Provision pour pertes de crédit	(71)	(81)	(23)	(175)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	125 232 \$	18 104 \$	230 \$	143 566 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	3 133 \$	- \$	- \$	3 133 \$
Très faible	3 615	-	-	3 615
Faible	9 720	257	-	9 977
Moyen	4 325	1 601	-	5 926
Élevé	443	1 550	-	1 993
Défaut	-	59	156	215
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 236 \$	3 467 \$	156 \$	24 859 \$
Provision pour pertes de crédit	(122)	(236)	(91)	(449)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 114 \$	3 231 \$	65 \$	24 410 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements⁽¹⁾				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	9 635 \$	35 \$	- \$	9 670 \$
Autre que catégorie investissement	27 545	4 548	-	32 093
Sous-surveillance	6 122	5 621	-	11 743
En défaut	-	101	818	919
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	43 302 \$	10 305 \$	818 \$	54 425 \$
Provision pour pertes de crédit	(87)	(112)	(179)	(378)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	43 215 \$	10 193 \$	639 \$	54 047 \$

⁽¹⁾ Incluent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Prêts (suite)

Au 31 décembre 2020	Non dépréciés			Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	709 \$	- \$	- \$	709 \$
Très faible	47 146	-	-	47 146
Faible	52 003	5 329	-	57 332
Moyen	12 891	12 937	-	25 828
Élevé	1 077	3 546	-	4 623
Défaut	-	196	374	570
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	113 826 \$	22 008 \$	374 \$	136 208 \$
Provision pour pertes de crédit	(64)	(98)	(29)	(191)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	113 762 \$	21 910 \$	345 \$	136 017 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	2 194 \$	- \$	- \$	2 194 \$
Très faible	4 308	-	-	4 308
Faible	9 735	299	-	10 034
Moyen	4 499	1 707	-	6 206
Élevé	393	1 904	-	2 297
Défaut	-	59	212	271
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 129 \$	3 969 \$	212 \$	25 310 \$
Provision pour pertes de crédit	(126)	(293)	(126)	(545)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 003 \$	3 676 \$	86 \$	24 765 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements⁽¹⁾				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	9 700 \$	30 \$	- \$	9 730 \$
Autre que catégorie investissement	23 691	5 684	-	29 375
Sous-surveillance	4 752	6 623	-	11 375
En défaut	-	126	737	863
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	38 143 \$	12 463 \$	737 \$	51 343 \$
Provision pour pertes de crédit	(70)	(125)	(181)	(376)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	38 073 \$	12 338 \$	556 \$	50 967 \$

⁽¹⁾ Incluent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Éléments hors bilan⁽¹⁾

Au 30 juin 2021	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2		
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	18 850 \$	- \$	- \$	18 850 \$
Très faible	21 608	-	-	21 608
Faible	34 046	93	-	34 139
Moyen	4 009	2 621	-	6 630
Élevé	391	1 034	-	1 425
Défaut	-	-	51	51
Total des éléments hors bilan bruts	78 904 \$	3 748 \$	51 \$	82 703 \$
Provision pour pertes de crédit	(51)	(15)	-	(66)
Total des éléments hors bilan nets	78 853 \$	3 733 \$	51 \$	82 637 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	22 874 \$	9 \$	- \$	22 883 \$
Autre que catégorie investissement	15 436	1 772	-	17 208
Sous-surveillance	1 271	1 939	-	3 210
En défaut	-	8	156	164
Total des éléments hors bilan bruts	39 581 \$	3 728 \$	156 \$	43 465 \$
Provision pour pertes de crédit	(7)	(2)	-	(9)
Total des éléments hors bilan nets	39 574 \$	3 726 \$	156 \$	43 456 \$

⁽¹⁾ Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

Au 31 décembre 2020	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2		
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	18 439 \$	- \$	- \$	18 439 \$
Très faible	20 966	-	-	20 966
Faible	34 871	103	-	34 974
Moyen	3 658	2 879	-	6 537
Élevé	358	1 264	-	1 622
Défaut	-	-	77	77
Total des éléments hors bilan bruts	78 292 \$	4 246 \$	77 \$	82 615 \$
Provision pour pertes de crédit	(52)	(17)	-	(69)
Total des éléments hors bilan nets	78 240 \$	4 229 \$	77 \$	82 546 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable :				
Catégorie investissement	21 758 \$	13 \$	- \$	21 771 \$
Autre que catégorie investissement	13 432	2 190	-	15 622
Sous-surveillance	954	2 338	-	3 292
En défaut	-	10	171	181
Total des éléments hors bilan bruts	36 144 \$	4 551 \$	171 \$	40 866 \$
Provision pour pertes de crédit	(6)	(3)	-	(9)
Total des éléments hors bilan nets	36 138 \$	4 548 \$	171 \$	40 857 \$

⁽¹⁾ Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et lettres de crédit de soutien.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les éléments hors bilan :

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	64 \$	98 \$	29 \$	191 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	34	(31)	(3)	-
Étape 2	(6)	13	(7)	-
Étape 3	-	(2)	2	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(8)	12	8	12
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(35)	(4)	(1)	(40)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	28	10	-	38
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(6)	(13)	(6)	(25)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	-	(2)	-	(2)
	7	(17)	(7)	(17)
Radiations et recouvrements	-	-	1	1
Solde à la fin de la période	71 \$	81 \$	23 \$	175 \$
A la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers⁽⁷⁾				
Solde au début de la période	184 \$	313 \$	126 \$	623 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	150	(140)	(10)	-
Étape 2	(30)	72	(42)	-
Étape 3	-	(18)	18	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(22)	28	78	84
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(117)	18	53	(46)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	40	24	-	64
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(18)	(31)	(30)	(79)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(7)	(13)	(4)	(24)
	(4)	(60)	63	(1)
Radiations et recouvrements	-	-	(98)	(98)
Solde à la fin de la période	180 \$	253 \$	91 \$	524 \$
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	70 \$	125 \$	181 \$	376 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	20	(20)	-	-
Étape 2	(8)	12	(4)	-
Étape 3	-	(5)	5	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(2)	4	16	18
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(35)	(11)	17	(29)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	46	18	-	64
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(10)	(14)	(24)	(48)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	6	3	5	14
	17	(13)	15	19
Radiations et recouvrements	-	-	(17)	(17)
Solde à la fin de la période	87 \$	112 \$	179 \$	378 \$
Total des soldes à la fin de la période	338 \$	446 \$	293 \$	1 077 \$
Composition				
Prêts	280 \$	429 \$	293 \$	1 002 \$
Éléments hors bilan ⁽⁸⁾	58	17	-	75

⁽¹⁾ Représente les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

⁽³⁾ Représente la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.

⁽⁴⁾ Représente l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁵⁾ Représente principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁶⁾ Représente les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

⁽⁷⁾ La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.

⁽⁸⁾ La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (*suite*)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (*suite*)

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020				
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	27 \$	26 \$	24 \$	77 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	12	(11)	(1)	-
Étape 2	(18)	23	(5)	-
Étape 3	-	(2)	2	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(4)	19	9	24
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	19	66	(2)	83
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	14	7	-	21
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(2)	(4)	(5)	(11)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	1	(3)	-	(2)
	22	95	(2)	115
Radiations et recouvrements	-	-	2	2
Solde à la fin de la période	49 \$	121 \$	24 \$	194 \$
A la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers⁽⁷⁾				
Solde au début de la période	145 \$	203 \$	143 \$	491 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	159	(150)	(9)	-
Étape 2	(43)	82	(39)	-
Étape 3	(1)	(24)	25	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(13)	20	142	149
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	(108)	109	128	129
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	25	18	-	43
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(10)	(17)	(34)	(61)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(7)	(12)	(5)	(24)
Autres	-	(1)	1	-
	2	25	209	236
Radiations et recouvrements	-	-	(185)	(185)
Solde à la fin de la période	147 \$	228 \$	167 \$	542 \$
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	31 \$	20 \$	104 \$	155 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	8	(8)	-	-
Étape 2	(28)	33	(5)	-
Étape 3	-	(2)	2	-
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(2)	16	57	71
Changements aux intrants des modèles ⁽³⁾	18	74	48	140
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	22	9	-	31
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(5)	(6)	(13)	(24)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	5	2	5	12
Autres	-	-	(3)	(3)
	18	118	91	227
Radiations et recouvrements	-	-	(10)	(10)
Solde à la fin de la période	49 \$	138 \$	185 \$	372 \$
Total des soldes à la fin de la période	245 \$	487 \$	376 \$	1 108 \$
Composition				
Prêts	202 \$	470 \$	376 \$	1 048 \$
Éléments hors bilan ⁽⁸⁾	43	17	-	60

(1) Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

(2) Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

(3) Représentent la variation de la provision due à une modification des paramètres de risque de crédit et des autres intrants des modèles.

(4) Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(5) Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(6) Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

(7) La totalité de la provision pour pertes de crédit relative aux éléments hors bilan est présentée à même la section des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers pour les fins de ce tableau, étant donné que les montants de provision et les variations de celle-ci qui sont attribuables aux autres catégories d'éléments hors bilan ne sont pas significatifs.

(8) La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS

Les informations qui suivent constituent une mise à jour, depuis les derniers états financiers annuels, des données et des hypothèses clés sur lesquelles repose l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements, se référer aux notes 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » et 7 « Prêts et provision pour perte de crédit » des états financiers combinés annuels.

L'évolution de la pandémie de COVID-19 et sa résolution à venir continuent de causer de l'incertitude. La direction doit donc poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans le contexte actuel.

Les scénarios macroéconomiques établis pour les fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues incluent les intervalles de valeur suivants sur l'horizon de projection pour les variables les plus significatives sur les paramètres de risque de crédit :

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 30 juin 2021						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	4,3 %	1,5 %	6,4 %	2,1 %	2,2 %	1,3 %
Taux de chômage (moyenne)	5,0 %	4,2 %	4,2 %	3,3 %	6,5 %	5,7 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,7 %	1,8 %	4,1 %	2,1 %	1,1 %	1,1 %
Prix des maisons (variation annualisée)	0,2 %	(0,9) %	9,7 %	1,5 %	(14,7) %	(1,6) %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	117 p.b.	111 p.b.	91 p.b.	86 p.b.	145 p.b.	134 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	8,8 %	4,8 %	15,0 %	6,3 %	(8,2) %	5,2 %

⁽¹⁾ Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 décembre 2020						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	3,2 %	1,6 %	5,0 %	1,7 %	0,5 %	1,5 %
Taux de chômage (moyenne)	6,7 %	5,8 %	6,1 %	4,8 %	8,7 %	6,7 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,5 %	1,9 %	3,7 %	2,3 %	0,6 %	1,5 %
Prix des maisons (variation annualisée)	0,3 %	2,0 %	7,0 %	2,5 %	(8,0) %	1,7 %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	124 p.b.	120 p.b.	98 p.b.	86 p.b.	154 p.b.	140 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	9,9 %	6,7 %	16,4 %	7,6 %	(0,6) %	5,4 %

⁽¹⁾ Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

L'activité économique au Canada et au Québec a subi les contrecoups d'une troisième vague de la pandémie de COVID-19 au printemps 2021, mais avec des effets moins marqués que lors de la première vague du printemps 2020. La distribution des vaccins au Canada et au Québec progresse bien, mais certaines incertitudes demeurent en ce qui concerne l'émergence et la progression des nouveaux variants, qui pourraient nécessiter des ajustements à la vaccination. Dans l'ensemble, les prévisions économiques établies aux fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues au 30 juin 2021 sont plus optimistes que celles qui avaient été établies aux fins du calcul de la provision au 31 décembre 2020.

Le scénario de base prévoit que l'activité économique sera forte au troisième trimestre de 2021. Le rythme de croissance économique diminuerait ensuite et devrait converger vers la croissance du PIB potentiel en 2023. Ces prévisions s'appuient sur la réouverture graduelle de l'économie, aidée par la campagne de vaccination qui devrait avoir atteint les objectifs fixés par les gouvernements d'ici septembre 2021. Selon ce scénario, le taux de chômage devrait encore diminuer au cours des prochains trimestres pour ensuite converger lentement vers son niveau d'avant la pandémie. Le scénario de base prévoit que le marché de l'habitation commencera à se modérer au cours de l'été 2021 et l'on ne prévoit pas de correction majeure du prix des maisons pour les années à venir. Pour éviter que l'inflation n'augmente trop, les banques centrales devront resserrer graduellement leurs politiques monétaires. Ce scénario prévoit donc une première hausse des taux directeurs au Canada pour l'automne 2022.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (*suite*)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS (*suite*)

Dans le scénario pessimiste, le rebond de l'activité économique serait plus modeste à court terme, en raison de la possible émergence d'un variant plus résistant aux vaccins. À plus long terme, ce scénario suppose que le PIB réel convergerait vers un niveau plus faible que celui du scénario de base. Quant au taux de chômage, il remonterait temporairement à près de 7 % à court terme, pour ensuite reprendre une tendance baissière et converger vers un niveau plus élevé que dans le scénario de base. Le scénario pessimiste table sur un recul du prix des maisons d'environ 20 % d'ici la fin de 2023.

Quant au scénario optimiste, il mise essentiellement sur une reprise économique plus rapide que le scénario de base. Cette reprise serait favorisée par un retrait plus rapide des mesures sanitaires contraignantes ainsi que par un relâchement plus marqué de l'épargne accumulée par plusieurs ménages durant la pandémie. Ce scénario prévoit que le taux de chômage continuerait de diminuer assez rapidement pour se situer à moins de 4,5 % d'ici la fin de 2021 et à moins de 4 % l'année suivante. La croissance du prix des maisons demeurerait assez forte d'ici la fin de 2021, mais l'augmentation plus rapide des taux d'intérêt dans ce scénario finirait tout de même par modérer le marché de l'habitation au cours des années suivantes.

L'évolution des perspectives économiques après le 30 juin 2021 sera prise en compte dans l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues des prochaines périodes. Considérant la nature atypique de la crise économique actuelle, la direction continue d'appliquer un jugement d'expert en matière de crédit quant au degré de corrélation entre les données d'entrées liées aux indicateurs prospectifs et les pertes de crédit attendues. Un jugement d'expert en matière de crédit continue également d'être appliqué afin de considérer l'incidence des mesures de soutien gouvernementales, lesquelles sont d'un niveau sans précédent et en constante évolution depuis le début de la pandémie.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS

Scénarios

Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues dépend de la probabilité d'occurrence associée à chaque scénario. Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture, qui tient compte de la pondération probabiliste des trois scénarios, avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si une pondération de 100 % était attribuée à chaque scénario individuellement.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Selon l'IFRS 9	784 \$	854 \$
Pondération de 100 % attribuée au scénario :		
De base	674 \$	740 \$
Optimiste	633	699
Pessimiste	1 164	1 233

Transferts entre les étapes

Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si tous les prêts non dépréciés avaient été inclus à l'étape 1 du modèle de dépréciation.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Selon l'IFRS 9	784 \$	854 \$
<u>Si la totalité des prêts et éléments hors bilan non dépréciés étaient inclus à l'étape 1</u>	708 \$	765 \$

NOTE 6 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 juin 2021				Au 31 décembre 2020			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	68 585 \$	5 379 \$	59 148 \$	133 112 \$	64 544 \$	4 985 \$	58 399 \$	127 928 \$
Entreprises et gouvernements	53 545	688	50 473	104 706	43 871	473	52 509	96 853
Institutions de dépôts	813	-	39	852	387	-	68	455
	122 943 \$	6 067 \$	109 660 \$	238 670 \$	108 802 \$	5 458 \$	110 976 \$	225 236 \$

NOTE 7 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclasés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	336 \$	1 \$	670 \$	7 \$
Gains nets non réalisés liés à l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	367	26	166	7
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	329	-	466	-
Cumul des autres éléments du résultat global	1 032 \$	27 \$	1 302 \$	14 \$

⁽¹⁾ Tiennent compte d'une provision pour pertes de crédit de 5 M\$ au 30 juin 2021 (4 M\$ au 31 décembre 2020) sur les valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTE 8 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien d'un niveau de fonds propres qui respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. La gestion du capital doit également faire en sorte que la structure des fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et clients, des attentes et des exigences des organismes de réglementation.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base pour les coopératives de services financiers (la ligne directrice) émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

Désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins est assujetti à un supplément de fonds propres de 1,0 % et doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 et son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,5 %.

Au 30 juin 2021, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

Le tableau qui suit présente le solde des fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins :

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	27 898 \$	26 317 \$
Fonds propres de la catégorie 1	27 898	26 317
Total des fonds propres	29 489	27 114
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	112 423	103 658
Risque de marché	4 087	2 561
Risque opérationnel	14 004	13 705
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher des APR	130 514	119 924
Plancher des APR	-	177
Total des actifs pondérés en fonction des risques	130 514 \$	120 101 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	21,4 %	21,9 %
Fonds propres de la catégorie 1	21,4	21,9
Total des fonds propres	22,6	22,6
Levier	8,5	8,5
Exposition du ratio de levier	328 513 \$	307 925 \$

NOTE 9 – REVENU NET D’INTÉRÊTS ET REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

REVENU NET D’INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente la ventilation du revenu net d’intérêts en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Revenu d’intérêts sur les actifs financiers				
Au coût amorti	1 740 \$	1 763 \$	3 461 \$	3 706 \$
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	101	113	201	213
À la juste valeur par le biais du résultat net	5	-	9	1
	1 846	1 876	3 671	3 920
Frais d’intérêts sur les passifs financiers				
Au coût amorti	394	508	816	1 199
	1 452 \$	1 368 \$	2 855 \$	2 721 \$

REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

Les tableaux suivants présentent la ventilation des revenus et pertes de placement en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin	2021			2020		
	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total
Revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	82 \$	321 \$	403 \$	49 \$	572 \$	621 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	129	465	594	115	1 672	1 787
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	26	(3)	23	26	155	181
Au coût amorti et autres	30	5	35	30	5	35
	267 \$	788 \$	1 055 \$	220 \$	2 404 \$	2 624 \$

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2021			2020		
	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total	Produits et frais d’intérêts	Variation de juste valeur et autres	Total
Revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	136 \$	362 \$	498 \$	105 \$	(172) \$	(67) \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	255	(1 474)	(1 219)	254	1 472	1 726
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	51	60	111	61	262	323
Au coût amorti et autres	60	3	63	62	122	184
	502 \$	(1 049) \$	(547) \$	482 \$	1 684 \$	2 166 \$

NOTE 10 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin										
Revenu net d'intérêts	1 260 \$	1 195 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	192 \$	170 \$	1 452 \$	1 368 \$
Primes nettes	-	-	1 197	1 087	1 464	1 215	(74)	(64)	2 587	2 238
Autres revenus	735	676	1 216	2 358	31	151	(243)	(182)	1 739	3 003
Revenu total	1 995	1 871	2 413	3 448	1 495	1 366	(125)	(76)	5 778	6 609
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(2)	262	-	1	-	-	(1)	8	(3)	271
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	1 516	2 590	683	1 026	(8)	(10)	2 191	3 606
Frais autres que d'intérêts	1 458	1 193	605	519	370	317	(56)	(17)	2 377	2 012
Excédents d'exploitation	539	416	292	338	442	23	(60)	(57)	1 213	720
Impôts sur les excédents	142	101	57	77	112	7	(33)	6	278	191
Excédents avant ristournes aux membres	397	315	235	261	330	16	(27)	(63)	935	529
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	66	58	-	-	-	-	-	-	66	58
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	331 \$	257 \$	235 \$	261 \$	330 \$	16 \$	(27) \$	(63) \$	869 \$	471 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	331 \$	257 \$	235 \$	261 \$	291 \$	9 \$	(27) \$	(63) \$	830 \$	464 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	39	7	-	-	39	7

NOTE 10 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts	2 475 \$	2 439 \$	- \$	6 \$	- \$	- \$	380 \$	276 \$	2 855 \$	2 721 \$
Primes nettes	-	-	2 426	2 304	2 891	2 592	(145)	(136)	5 172	4 760
Autres revenus	1 495	1 293	(167)	2 636	(59)	235	(483)	(340)	786	3 824
Revenu total	3 970	3 732	2 259	4 946	2 832	2 827	(248)	(200)	8 813	11 305
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4	581	-	3	-	-	(3)	11	1	595
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	632	3 631	1 368	2 068	(15)	(22)	1 985	5 677
Frais autres que d'intérêts	2 869	2 483	1 181	1 043	697	646	(205)	(161)	4 542	4 011
Excédents d'exploitation	1 097	668	446	269	767	113	(25)	(28)	2 285	1 022
Impôts sur les excédents	286	163	86	49	189	24	(9)	(28)	552	208
Excédents avant ristournes aux membres	811	505	360	220	578	89	(16)	-	1 733	814
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	132	115	-	-	-	-	-	-	132	115
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	679 \$	390 \$	360 \$	220 \$	578 \$	89 \$	(16) \$	- \$	1 601 \$	699 \$
donc :										
Part revenant au Groupe	679 \$	390 \$	360 \$	220 \$	509 \$	69 \$	(16) \$	- \$	1 532 \$	679 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	69	20	-	-	69	20

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 juin 2021	298 608 \$	52 395 \$	16 097 \$	22 178 \$	389 278 \$
Au 31 décembre 2020⁽¹⁾	276 630 \$	51 019 \$	15 457 \$	18 929 \$	362 035 \$

⁽¹⁾ Pour les actifs sectoriels du 31 décembre 2020, un montant de 864 M\$ a été reclasé du secteur « Autres » vers le secteur « Particuliers et Entreprises » afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés de l'exercice courant.

NOTE 11 – TRANSACTION IMPORTANTE

Le 31 mai 2021, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement a signé une convention visant l'acquisition des actifs de la firme d'investissement Hexavest Inc. Cette dernière sert une clientèle essentiellement institutionnelle localisée au Canada en majorité ainsi qu'à l'international. Les résultats des activités acquises seront inclus dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins à partir de la date de clôture de la transaction prévue le 1^{er} septembre 2021, sujet à certaines conditions de clôture usuelles.

INFORMATION GÉNÉRALE

Mouvement Desjardins

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.